

ECONOMIE

DCC25-100

OBJET : ETUDE D'OPPORTUNITE ET DE FAISABILITE OPERATIONNELLE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE FILIERE CHANVRE, DE LA PRODUCTION A LA PREMIERE TRANSFORMATION, A L'ECHELLE DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE ET DU PERIMETRE ELARGI DES COOPERATIONS METROPOLITAINES – PHASES 1 A 3

Monsieur Hubert PARIS, Vice-Président en charge de l'Economie – Emploi - Insertion, présente le rapport suivant:

1. PRESENTATION ET OBJET DE L'ETUDE



Dans un contexte d'évolution **profonde du paysage agricole et de transition écologique**, Roche aux Fées Communauté souhaite étudier la mise en place d'une **filière chanvre locale, de la production à la première transformation**.

Cette démarche vise à **relocaliser la valeur ajoutée, offrir de nouvelles perspectives de diversification aux agriculteurs** et s'inscrire dans une **économie plus vertueuse, économe en eau et en intrants**.

L'étude, portée par Roche aux Fées Communauté, s'inscrit dans le **cadre du Contrat des Coopérations métropolitaines** et mobilise plusieurs **échelles d'intervention** :

- Le territoire de Roche aux Fées Communauté ;
- Les intercommunalités partenaires du Contrat des coopérations ;
- La Chambre d'agriculture de Bretagne ;
- La Région Bretagne, dans le prolongement de sa stratégie régionale des transitions économiques et sociales (SRTES).

L'objectif principal est d'identifier les **conditions techniques, économiques, juridiques et partenariales** nécessaires à la **structuration d'une filière chanvre locale**, ainsi que la **faisabilité de la création d'un outil de première transformation** (chanvrière) sur le territoire.

Roche aux Fées Communauté, à la suite d'une consultation, a retenu le groupement formé par la Chambre d'Agriculture de Bretagne (mandataire) et la société KARIBATI afin de réaliser cette étude d'opportunité et de faisabilité opérationnelle.

2. LE CONTENU DE L'ETUDE

Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le

ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE

L'étude, à visée opérationnelle, comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle.

Tranche Ferme :

Phase 1 – État initial et consolidation des données

- Reprise et analyse des diagnostics existants (nationaux, régionaux, territoriaux).
- Réalisation d'une quinzaine d'entretiens avec des acteurs du territoire.
- Élaboration d'un diagnostic partagé sous forme d'analyse SWOT (forces/faiblesses/opportunités/contraintes).

Phase 2 – Évaluation du potentiel de production et identification des éléments à sécuriser

- Cartographie des gisements agricoles potentiels à différentes échéances.
- Identification des freins et leviers techniques, économiques et réglementaires à la production.
- Réalisation de **5 études de cas** sur des exploitations représentatives du territoire.

Phase 3 – Opportunité et dimensionnement d'une chanvrière

- Évaluation de la pertinence d'un outil de transformation local et des conditions de sa viabilité.
- Définition du dimensionnement (capacités, typologie, foncier, emplois, approvisionnement).
- Élaboration de différents scénarios de mise en œuvre.

Phase 4 – Étude de faisabilité technique, juridique et financière

- Détermination du modèle économique et des modalités de portage (privé, coopératif, Société d'Economie Mixte (SEM), etc.).
- Élaboration de comptes prévisionnels d'exploitation et d'investissement.
- Simulation de la valorisation économique pour les producteurs et des perspectives d'autofinancement.

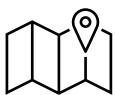
Phase 5 – Élaboration d'une feuille de route collective et opérationnelle

- Construction d'un plan d'actions partagé et hiérarchisé.
- Identification des rôles et responsabilités des différents acteurs.
- Définition d'un calendrier de mise en œuvre et d'indicateurs de suivi.

Tranche optionnelle – Approfondissement des débouchés

- Approfondissement des analyses de marchés et des volumes de production.
- Rencontre d'acteurs économiques pour confirmer l'intérêt des filières identifiées.

3. LE PERIMETRE DE L'ETUDE



Le périmètre de l'étude couvre :

- Roche aux Fées Communauté, territoire pilote et laboratoire d'expérimentations ;
- Les intercommunalités volontaires du Contrat de coopérations (16 EPCI d'Ille-et-Vilaine, dont Rennes Métropole, Vitré Communauté, Pays de Châteaugiron, etc.) ;
- Un périmètre élargi au sud/sud-est du territoire, pouvant intégrer des coopérations avec la Mayenne et les Pays de la Loire.

4. ELEMENTS CLES DE LA METHODOLOGIE

L'étude repose sur une approche **participative, pluri-acteurs et itérative**, fondée sur :

- La **mobilisation de l'écosystème territorial** (agriculteurs, acteurs économiques, chambres consulaires, associations, institutions).
- Une méthode de **diagnostic intégrée** (analyse documentaire, entretiens, études de cas).
- Des **livrables structurants**, incluant notamment :
 - un **diagnostic consolidé** et une cartographie des acteurs et gisements,
 - des **études de cas** et des **modélisations économiques**,
 - une **note d'opportunité et de faisabilité**,
 - une **feuille de route collective et opérationnelle**.

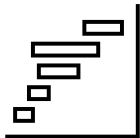
5. LE PLAN DE FINANCEMENT



La Région Bretagne contribue au financement de cette étude dans le cadre du contrat de coopération métropolitaine selon le plan de financement ci-après :

Dépenses		Recettes	
Montant forfaitaire de l'étude (TTC)	94 167 €	Part Région Bretagne (contrat de coopération métropolitaine) : 80% max:	75 333.60€
		Part RAFCOM 20% :	18 833.40€
TOTAL :	94 167 €	TOTAL :	94 167 €

6. POINT AVANCEMENT



PHASE ❶

Cette phase dresse un **état complet de la filière chanvre, de l'échelle mondiale à celle du territoire de Roche aux Fées Communauté**.

Le chanvre connaît un fort essor international et national, soutenu par la demande en matériaux biosourcés, alimentation, cosmétique et textile.

La **France, premier producteur européen**, cultive environ 23 600 ha, dont 329 ha en Bretagne, où la dynamique progresse mais reste freinée par un manque d'outils de transformation. Les atouts agronomiques (culture sans intrant, peu consommatrice d'eau, bénéfices sur la rotation) sont confirmés par les retours d'expérience d'agriculteurs locaux.

Les marges brutes sont jugées intéressantes, notamment pour les productions bio associant paille et graines.

Les principaux **débouchés** identifiés concernent la **construction, l'alimentation humaine et animale, la plasturgie et le textile**.

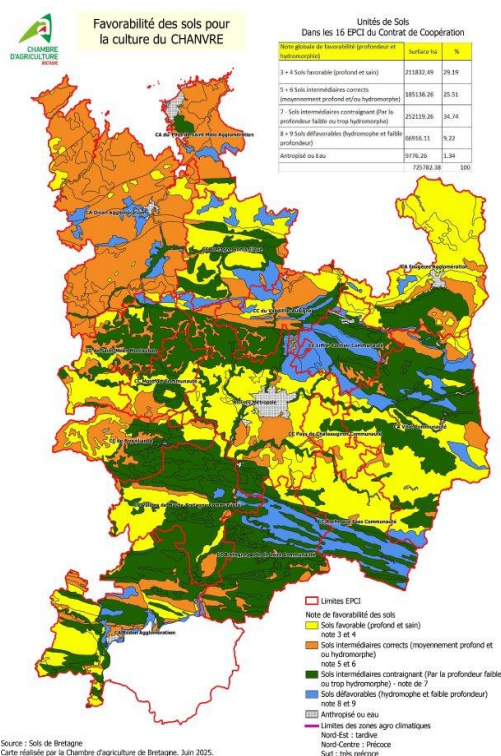
La **filière bretonne** demeure en **structuration**, avec des acteurs moteurs comme Agrochanvre, Terra Chanvre, Olga ou L-Chanvre.

Les études de cas et les données économiques soulignent un potentiel de **développement, sous réserve d'une mutualisation des outils et d'une organisation collective**.

La phase 1 met en évidence une filière à fort potentiel mais encore fragmentée, nécessitant un **ancrage local de la première transformation**.

Ce diagnostic partagé servira de socle pour évaluer la faisabilité technique, économique et partenariale d'une filière chanvre territoriale.

PHASE ②



Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le

ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE

Cette phase a permis de **caractériser les potentiels pédoclimatiques favorables à la culture du chanvre** en Ile-et-Vilaine.

Les analyses des sols montrent que les **terres limoneuses profondes et fraîches** constituent les plus adaptées, tandis que les sols lourds ou hydromorphes sont à éviter.

Les **conditions climatiques du centre et du sud du département** offrent un fort potentiel de biomasse et, dans certaines zones, la possibilité d'une double récolte paille et graine.

Le croisement des données pédologiques et climatiques fait émerger un noyau optimal de production regroupant Roche aux Fées Communauté, Rennes Métropole, Vitré Communauté et Pays de Châteaugiron.

L'analyse des données PAC (Politique Agricole Commune) révèle une faible diversification végétale sur RAFCOM, dominée par les cultures d'hiver, ce qui ouvre **une opportunité agronomique forte pour introduire le chanvre**.

Les exploitations de type grandes cultures, porcines, volailles et bovines mixtes apparaissent comme les plus susceptibles d'intégrer le chanvre dans leurs rotations.

Deux scénarios de développement sont proposés pour les 4 EPCI mentionnés :

- Un **scénario raisonnable** estimé à **868 ha** pour **174 apporteurs** ;
- Et un **scénario ambitieux** atteignant jusqu'à **2052 ha** pour **347 apporteurs**.

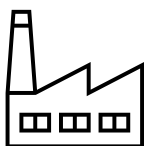
Ces surfaces restent indicatives, mais traduisent un potentiel significatif à l'échelle d'étude.

Les facteurs clés de succès de la filière dépendront de :

- La **mobilisation d'agriculteurs volontaires** ;
- D'un **appui technique structuré** ;
- Et d'une **organisation collective** autour d'une première transformation.

Cette phase confirme ainsi la pertinence agronomique et territoriale d'un projet chanvre à l'échelle du bassin de vie sud-est rennais.

PHASE ③



Cette phase vise à définir **les conditions techniques, économiques et organisationnelles** nécessaires à la **création d'une chanvrière** sur le territoire d'étude ou à proximité.

Elle s'appuie sur l'analyse de quatre modèles existants en France (Agrochanvre, Cavac Biomatériaux, Virgocoop et Chanvre Mellois), dont les fiches identités mettent en lumière des labellisations, modèles économiques, circuits de commercialisation et modes de gouvernance.

De cette analyse, ressortent quatre modèles types de structuration, débattus au regard des débouchés potentiels :

1. **Chanvrière circuit court**, à petite capacité et ancrage régional ;
2. **Chanvrière industrielle**, à grande échelle et rayonnement national ;
3. **Chanvrière locale intermédiaire**, de moyenne capacité et portée nationale ;
4. **Chanvrière industrielle partenaire** en deux temps, combinant une phase de sous-traitance hors territoire puis une implantation locale.

Ces scénarios sont croisés avec les résultats agronomiques de la phase 2 pour évaluer leur pertinence économique et territoriale.

Le comité de pilotage a acté en séance du 17/10/2025 la pertinence de poursuivre les travaux sur 2 scénarios : « chanvrière circuit court » et « Chanvrière industrielle partenaire »

Parallèlement, une étude de marchés examine les débouchés des coproduits (bâtiment, alimentation, textile) et leur potentiel sur le territoire élargi.

Enfin, une analyse des retombées économiques et environnementales complète la réflexion pour mesurer la valeur ajoutée locale, les emplois générés et les impacts écologiques. Cette phase prépare le choix du scénario de transformation le plus adapté, à traduire ensuite en volumes, surfaces cultivables et caractéristiques de l'outil.

PHASE ④

Cette phase consistera à étudier la faisabilité technique, à proposer des formats juridiques possibles et à préciser les modèles économiques associés à 3 niveaux :

- Au niveau de l'outil de première transformation (chanvrière)
- Au niveau d'un collectif pouvant porter des outils pour la culture et la récolte
- Au niveau des agriculteurs

Il vous est proposé :

- ♦ *De valider la présentation des phases 1 à 3 de l'étude d'opportunité et de faisabilité opérationnelle pour la mise en place d'une filière chanvre, de la production à la première transformation ;*
- ♦ *D'approuver les orientations de l'étude choisies par le comité de pilotage, à savoir de poursuivre les travaux de préfiguration sur la « chanvrière circuit court » et « Chanvrière industrielle partenaire » ;*
- ♦ *D'autoriser le Président, ou son Représentant, à signer tout document y afférent.*

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : Adoptée à l'unanimité

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :

- D'un recours administratif (articles L.410-1 à L.411-7 du CRPA)
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (articles R. 421-1 à R. 421-5 du CJA) ; délai initial de 2 mois prorogé en cas d'exercice de recours administratifs préalables.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 NOVEMBRE 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre envoyée via le logiciel IDELIBRE le 3 novembre 2025, s'est réuni le jeudi 13 novembre 2025 à 19 heures 30, Salle polyvalente – 2 rue Victor Hugo 35240 RETIERS-, sous la Présidence de Monsieur Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian SORIEUX, Conseiller communautaire de Chelun.

Etaient présents :

AMANLIS	M Loïc GODET, MME Mireille COLLEAUX
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	MME Anne RENAULT
BRIE	Mm Bruno PELLETIER
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	MME Marie Christine ATHANASE, M Luc GALLARD
EANCE	M Raymond SOULAS
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	M Jean-Paul BOTREL, MME Isabelle CEZE,
	M Dominique CORNILLAUD, M Jonathan HOUILLLOT,
	MME Anne JOULAIN, MME Thérèse MOREAU,
	M Pierric MOREL, M Hubert PARIS
LE THEIL-DE-BRETAGNE	MME Graziella VALLEE
MARCILLE-ROBERT	M Laurent DIVAY
MARTIGNE-FERCHAUD	MME Véronique BREMOND, M Patrick HENRY
RETIERS	M Joseph BOUE, MME Annick PERON, M Thierry RESTIF,
	MME Isabelle ROLLAND, MME Véronique RUPIN
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Cédric DANIEL

Etaient excusés :

AMANLIS	M Philippe ARONDEL
BRIE	M Patrick ROBERT, (<i>donne pouvoir à M Bruno PELLETIER</i>)
ESSE	M Joseph GESLIN, MME Jeanne LORON
JANZE	MME Elisabeth BARRE VILLENEUVE, (<i>donne pouvoir à</i>
	<i>M Dominique CORNILLAUD</i>)
	M François GOISET, (<i>donne pouvoir à Mme Anne JOULAIN</i>)
	MME Martine PIGEON, (<i>donne pouvoir à Mme Isabelle CEZE</i>)
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Hubert BLANCHARD
	M Benoît CLEMENT, (<i>donne pouvoir à Mme Graziella VALLEE</i>)
MARCILLE-ROBERT	MME Isabelle COLAS, (<i>donne pouvoir à M Laurent DIVAY</i>)
MARTIGNE-FERCHAUD	MME Chrystelle BADOUD, M Alain MALOEUVRE
RETIERS	M Benoît LUGAND, (<i>donne pouvoir à Mme Isabelle ROLAND</i>)
SAINTE-COLOMBE	M Julien RICHARD

PROPOSITION ADOPTEE PAR LE CONSEIL (29 présents / 7 pouvoirs)

Nombre de votants : 36 ; Voix pour : 36 ; Voix contre : 0 ; Abstention : 0

**PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AUTOMATIQUEMENT
LE JOUR DE LA RECEPTION DE L'ACTE EN PREFECTURE**

Le Président,



Luc GALLARD

Le Secrétaire de séance,

Christian SORIEUX



LANCEMENT DE L'ÉTUDE – ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ LE 19 DÉCEMBRE 2024

Etude d'opportunité et de faisabilité d'une filière chanvre à l'échelle de Roche aux Fées Communauté et du périmètre élargi des coopérations métropolitaines

Matthieu EUZEN – CAB : chargé de mission filières territoriales

Soazig PERCHE – CAB : conseillère agronome - Equipe Systèmes de Cultures Innovants et Agriculture Biologique

Isabelle ROUSSEAU – CAB : chargée d'animation territoriale Vitré/Roche aux Fées

Yves HUSTACHE – KARIBATI : associé-fondateur

Corentin HUGAULT – KARIBATI : projets de développement territorial

- **Phase 1** : Réalisation d'un état initial – consolidation des données d'entrée (**Phase terminée**) 
- **Phase 2** : Evaluation du potentiel de production et identification des éléments à sécuriser en amont de la transformation (**Phase terminée**) 
- **Phase 3** : Opportunité et dimensionnement d'une chanvrière (**Phase terminée**) 
- **Phase 4** : Etude de faisabilité technique, juridique et financière (**Phase en cours**) 
- **Phase 5** : Elaboration d'une feuille de route collective et opérationnelle  



Une équipe réunissant des experts de chaque domaine d'intervention

Les phases 1 et 2 de **diagnostic d'étude du potentiel de production** en amont de la transformation seront assurées par la **Chambre d'Agriculture de Bretagne** en tant que mandataire du marché.

Les phases 3 et 4 **d'analyse et de prospective sur le développement de l'outil de transformation et pour constituer le modèle de chanvrière** seront assurées par **Karibati** en tant que co-traitant.

La phase 5 **d'élaboration d'une feuille de route sera réalisée conjointement** à partir des conclusions des phases précédentes.

Réalisation complète du contrat : 13 mois



Phase 1 : 3 mois
Réalisation d'un état
initial et consolidation
des données d'entrées

Phase 2 : 6 mois
Evaluation du potentiel de production et
identification des éléments à sécuriser en amont
de la transformation



Phase 3 : 7 mois
Opportunité et dimensionnement d'une chanvrière



Phase 4 : 7 mois
Etude de faisabilité technique, juridique et financière

Phase 5 : 4 mois
Elaboration d'une
feuille de route
collective et
opérationnelle



Les objectifs pour la phase 1 :

Compléter (si besoin) les données d'entrées manquantes, nécessaires pour l'étude.

Aboutir à une analyse « force / faiblesse / opportunité / contrainte » d'une filière chanvre sur les territoires d'étude.

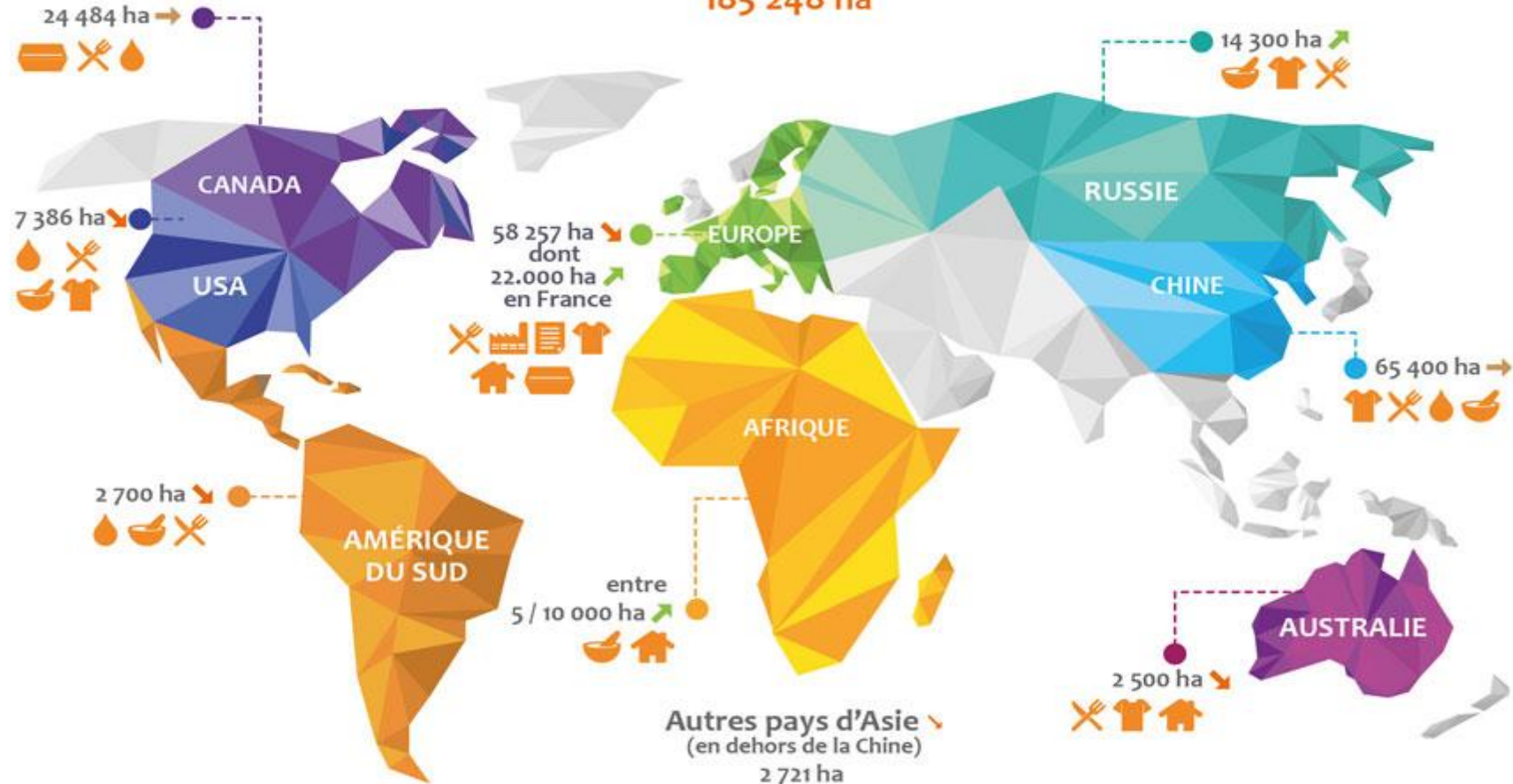
Partager et valider ce diagnostic à l'échelle des coopérations, du périmètre d'intervention spécifiquement de la chambre d'agriculture et de la Région Bretagne.

Contenu & Méthodologie :

- **Collecte et revue des diagnostics existants.**
- **Reprise et synthèse des éléments déjà disponibles** (RAFCOM, travaux d'Inter-chanvre et d'autres structures pertinentes). Les performances agronomiques du chanvre ainsi que ses atouts économiques seront recherchées en lien avec les enjeux actuels, notamment climatiques et environnementaux.
- **Consolidation des données** grâce aux différents réseaux locaux (ex : Espace Ecochanvre) ou nationaux (ex : InterChanvre).
- **Réalisation de 15 entretiens individuels** avec les parties prenantes locales : agriculteurs, élus locaux, coopératives et entreprises des différents secteurs de valorisation du chanvre.
- **Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT)** de la filière chanvre pour évaluer la viabilité de la filière à l'échelle de Roche aux Fées et des coopérations territoriales élargies.

Production mondiale de chanvre en 2022

185 248 ha



Indicateurs de dynamisme : ↘ En baisse ↗ En hausse → Stationnaire

✂ Alimentation 🥄 Pharmaceutique 🏠 Bâtiment 🚗 Plasturgie 📄 Papier 🧥 Textile 💧 Molécules 📦 Packaging



INTERCHANVRE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE



Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

Une filière français, leader européenne

7 chanvrières aujourd'hui,
dont 2 triplent leur capacité de production
à 2 ans et 2 nouvelles depuis fin 2023

23 600 ha en 2024

1 550 producteurs

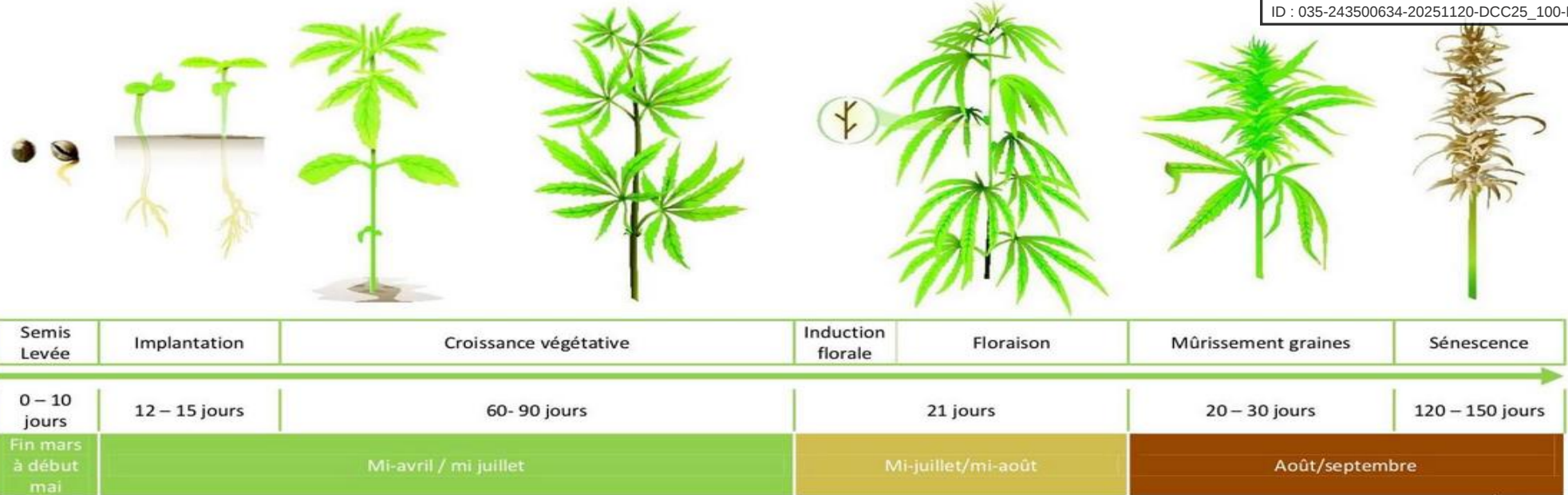
300 salariés en chanvrière et
**+ de 1 700 entreprises du
bâtiment formées** (artisans,
architectes et prescripteurs)

+ 141 000 t de paille défibrée par an



Phase 1 : Réalisation d'un état initial – Itinéraire de la culture

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE



Avantages agronomiques :

- ✓ système racinaire profond, peu de besoins en eau.
- ✓ Amélioration de la structure du sol pour les cultures suivantes.
- ✓ Absorption de CO₂ : jusqu'à 15 tonnes par hectare, comparable à une forêt
- ✓ Pas d'intrant phytosanitaire
- ✓ Meilleur rendement pour la culture suivante

Contraintes :

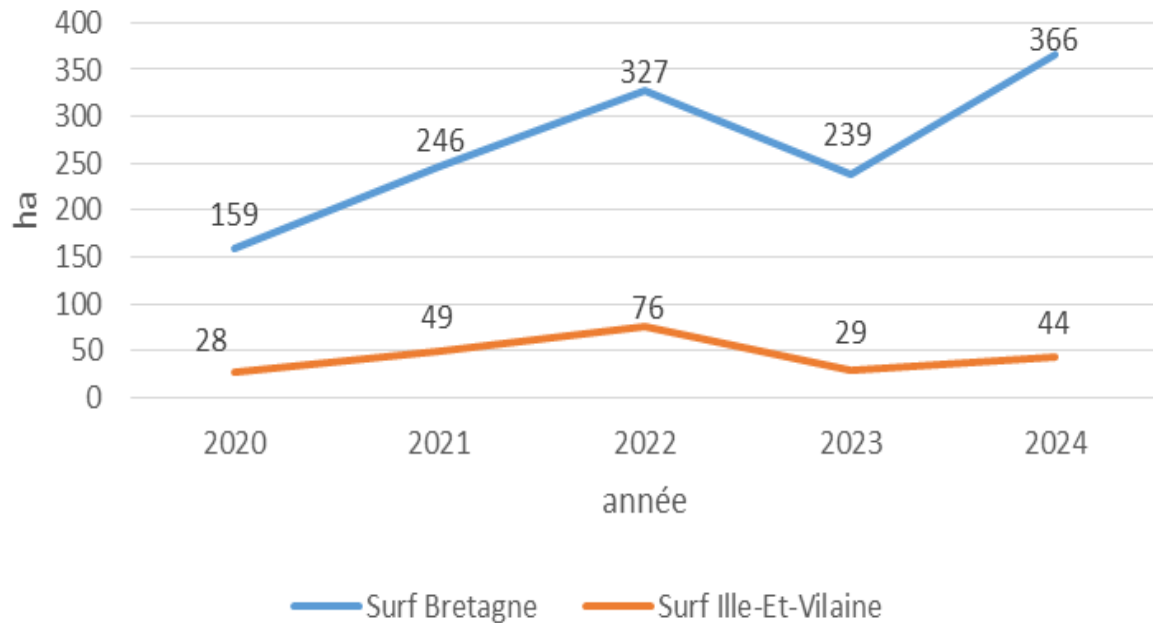
- Organisation complexe de la récolte et besoin de matériel spécifique pour la récolte. Conduire sa culture selon sa valorisation
- Forte concurrence temporelle avec d'autres récoltes comme le maïs et le sarrasin



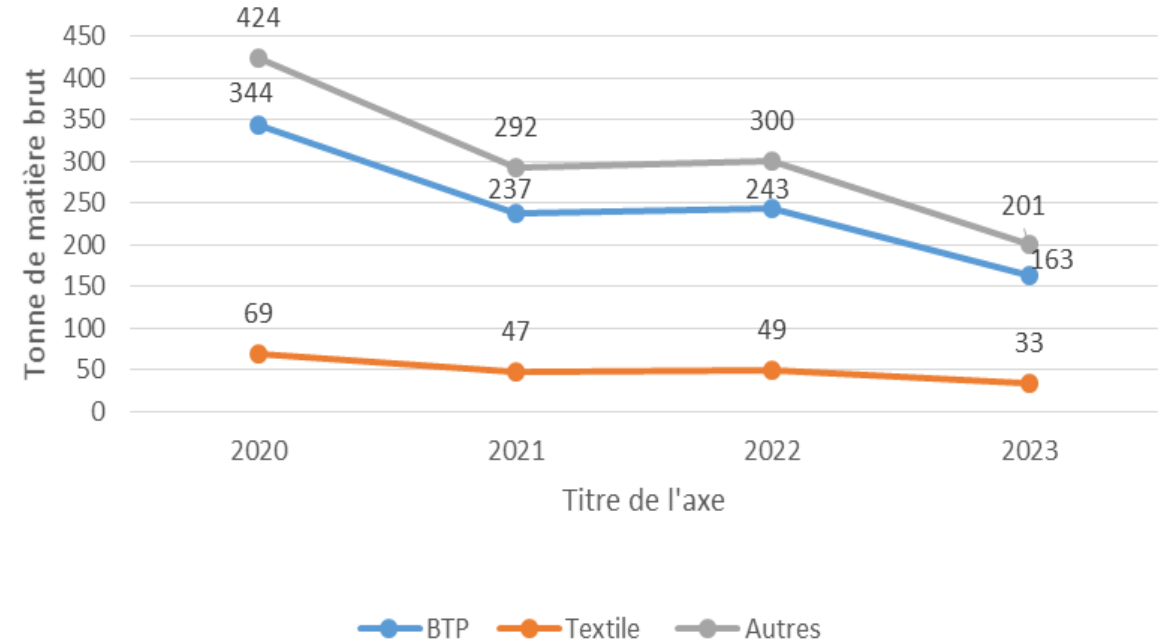
Phase 1 : Réalisation d'un état initial – Le chanvre en Bretagne

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE

Evolution des surfaces de chanvre cultivées en Bretagne



Evolution de la biomasse chanvre en Bretagne selon les débouchés



Les surfaces de Chanvre en Bretagne suivent la tendance nationale en augmentant progressivement chaque année.

Paradoxalement la quantité de paille traitée a baissé. En 2020, 837 Tonnes de paille Brut étaient valorisées soit 5.2t/ha de paille. En 2023, seulement 397 Tonnes de paille brut étaient valorisées soit 1.7t/ha de paille. Effet orientation graine en bio et manque de valorisation de la paille - donc laissé au champ

Interprofession :

1. **Espace eco-chanvre** : association qui représente et accompagne les acteurs de la filière chanvre industriel du Grand Ouest vis-à-vis des institutions
2. **Interchanvre et construire en chanvre** : interprofession et unique organisation représentative de la filière du chanvre industriel en France
3. **Lin et chanvre Bretagne** : L'association est un réseau régional qui œuvre à la promotion du chanvre dans leurs applications passées, présentes et futures
4. **Lin et chanvre Bio Normandie** : Association pour des producteurs et transformateurs de lin et de chanvre biologiques.
5. **FB2** : Fédération Bretonne des Filières Biosourcés

Transformateurs :

6. **Baptiste RABATE** : Porteur de projet pour une chanvrière
7. **Terra Chanvre** : Collecte et valorisation de la graine sur le 56
8. **L chanvre** : Collecte et valorisation de la graine sur le 56

Semencier :

9. **Hemp It** : Entreprise de semence de chanvre basé en anjou

Alimentation humaine et animale

10. **BBC, Valorex, Auralip ...** Entreprises Alimentaires rencontrées lors du salon CFIA

Construction

11. **Knauf insulation** : Entreprise spécialisée dans les matériaux de construction

Pharmaceutique

12. **Next Pharma** : groupe Pharmaceutique

ETA

13. **ETA SAVOURE et ETA Miseriaux** : travaux agricoles avec des outils pour la récolte du chanvre

Agriculteurs :

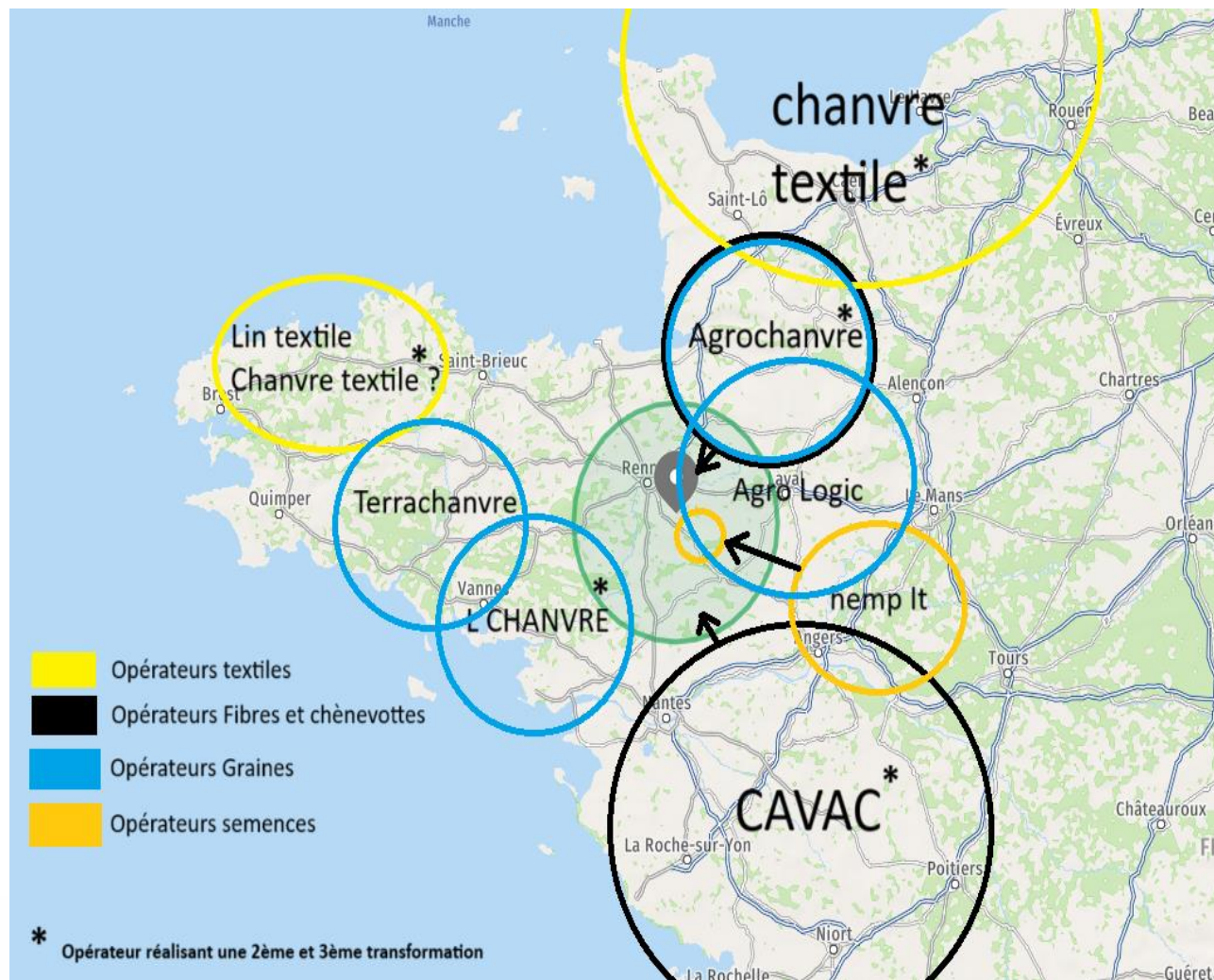
- 14 **Janze Mischantus et Nicolas Michaud** : Agriculteurs intéressés par le chanvre et ayant déjà cultivés du chanvre

Elus :

15. **élus à RAFCOM** Hubert PARIS, Patrick HENRY

+ Une cinquantaine de personnes ont été contactées et recensées dans un fichier contact. Fichier comportant les coordonnées, secteurs d'activité et le lien avec l'activité chanvre.

Etat des lieux en Bretagne



Les acteurs du chanvre

35

TDS travaille depuis 3ans avec quelques producteurs sur différents modèles de valorisation.

Hemp it a implanté du chanvre semences sur le territoire.

Agrochanvre situé à Barenton intervient sur une partie du 35

Copil Chanvre organisé par la **CAB** avec les différents acteurs du 35

56

Terrachanvre travaille avec une vingtaine de producteurs bio en valorisant la graine. Projet de chanvrière.

EUREDEN a un partenariat avec la **CAVAC** pour implanter du chanvre sur le territoire.

22/29

Des petits groupes d'agriculteur réfléchissent au chanvre.

Possibilité d'implantation de chanvre textile avec le dynamisme du lin textile

Phase 1 : Réalisation d'un état initial – SWOT Ecoconstruction

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE

FACTEURS INTERNES	
FORCES +	FAIBLESSES -
- Pas de chanvrière en 1^{ère} transformation en Bretagne (tous les acteurs interrogés confirment l'intérêt de la mise en place d'une chanvrière en Bretagne) - Essors de l'écoconstruction, la réglementation et la tendance du marché pousse l'utilisation de matériaux biosourcés . - Valorisation de la graine possible	- Manque d'une réelle structuration entre les acteurs économiques du Chanvre. - Eviter concurrence avec agro chanvre qui s'avance de plus en plus sur la Bretagne. Pas de visibilité sur leur stratégie de développement.
FACTEURS EXTERNES	
OPPORTUNITÉS +	MENACES -
- Meilleure valorisation en 2^{ème} et 3^{ème} transformation et donc meilleure rémunération pour l'agriculteur. - Intérêt du groupe Knauf spécialiste en matériaux de construction de connaître l'issue de l'étude. Possibilité d'un partenariat pour la transformation de la fibre en panneau d'isolant. - Déploiement d'un Pacte Bois-biosourcés actuellement à l'échelle de la région Bretagne : dispositif incitatif qui permettrait d'intégrer le chanvre dans des projets - Mise financière de départ de la collectivité.	- Ne pas multiplier les outils de productions sur le territoire sur la 2^{ème} et 3^{ème} transformation. (des acteurs existent Lb écohabitat, Kanwood...) - Le partenariat entre la CAVAC et Eureden. Possibilité de la CAVAC d'aller sur le territoire du 35 pour pouvoir augmenter leurs approvisionnements en paille.. - L'arrivée du chanvre semence avec Hemp It peut créer une concurrence sur le territoire. (zone d'exclusion du chanvre industriel)

Analyse 1 ère phase

- Les agriculteurs attendent des sécurisations de marges sur la culture, la valorisation de la fibre et de la graine est souhaitable pour eux pour diversifier leurs revenus.
- La coordination et l'investissement en matériels spécifiques (CUMA, ETA) sur le territoire est primordiale pour optimiser les coûts de récolte et de pressage. L'itinéraire de récolte comprend la moisson de la graine et le fauchage des tiges. Les tiges sont andainées et bottelées selon les exigences de la chanvrière.
- Le modèle coopératif de la chanvrière peut effrayer certains agriculteurs, de par son investissement humain et financier.
- La filière textile offre des marges très intéressantes. Quand il y a des débouchés ! mais cette filière demande un investissement conséquent avec un coût de production élevée pour l'agriculteur et l'usine de transformation. Pas de valorisation de la graine possible.
- Pour le marché du bâtiment, associer les organisations professionnelles (CAPEB, FFB, cluster éco-construction), les organismes de formation initiale (CFA, lycées pros, GRETA, ...) et les principaux maîtres d'ouvrage de la région est une prérogative indispensable. Il faut connaître l'existant des compétences et des réseaux du territoire, pour mieux connaître les marchés et débouchés à court et moyen termes, pour sécuriser les agriculteurs qui seront associés au projet
- La filière CBD est une filière qui se structure. Le CBD est extrait de la fleur. La culture est conduite sous serre pour un contrôle et une qualité supérieure. La manipulation du principe actif du CBD est très encadré en France. Interdiction de l'utiliser pour les produits pharmaceutiques consommables par voie orale. Seule une valorisation par voie cutané est possible.



Analyse 1 ère phase

- La filière alimentaire est un marché en essors avec des demandes sur la graine pour la grande distribution et les magasins spécialisés mais sur la gamme bio. Valorisation encore difficile pour la graine conventionnelle. Plusieurs opérateurs existent sur le territoire. La structuration d'une filière bretonne avec les différents acteurs serait intéressante, c'est une piste évoquée par la société L CHANVRE. Une partie des graines peut aller sur le marché cosmétique avec une valorisation des graines en huile.
- Le chanvre semence nécessite un temps de travail plus important. La technique de semis est différente avec des semis moins denses et des écarts de lignes plus importantes pour favoriser la graine et assurer l'épuration des pieds mâles. Afin de maintenir les parcelles propres, il faut donc désherber. Des produits phytosanitaires sont autorisés et utilisés en conventionnel. Pas de valorisation de la paille car la qualité y est trop hétérogène avec les différentes variétés cultivées.
- Dimensionner la chanvrière de manière raisonnable
- La valorisation de la graine et de la paille pour la 1^{ère} transformation semble le choix le plus judicieux compte tenu des débouchés, de la valorisation et des attentes agriculteurs.
- Une 2^{ème} et 3^{ème} transformation dans le domaine de l'éco-construction voir de la plasturgie pourrait amener cette valorisation supplémentaire qui manque, pour pouvoir amener de l'attractivité financière sur la culture auprès des agriculteurs. Attention à bien identifier tous les acteurs du territoire qui travaille sur cette 2^{ème} et 3^{ème} transformation.
- L'objectif du développement du chanvre sur le territoire passera obligatoirement par une structuration de la filière. Ce qui implique un « consortium » des différents acteurs économique breton du chanvre.

Phase 1 : Réalisation d'un état initial – Livrables

Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le

ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE

Les 15 entretiens Réalisés

Les SWOTS

Fichiers contacts des acteurs du territoires

1. Introduction et Contexte

- Pouvez-vous présenter brièvement votre commune/territoire et ses principales dynamiques économiques et agricoles ?

Hubert Paris : Maire de Janzé, 1^{er} vice-président en charge de l'économie, l'emploi et l'insertion au sein de Roche aux Fées communauté.

Patrick HENRY : Maire de Martigné-Ferchaud 3^{ème} Vice-président en charge de l'agrobécologie, de l'eau et la biodiversité au sein de Roche aux Fées communauté. RAFCOM est composé de 16 communes dont 3 bassins de vie. Elle compte 27 000 habitants. Les 4 communes du nord territoire regroupent 50% de la population de RAFCOM. Le territoire est connu pour son agriculture et son industrie. Coté agricole la production laitière représente la majorité des types d'exploitation. Cela s'explique à la présence de l'usine Lactalis à Retiers. L'usine représente 700 salariés ce qui en fait le 2^{ème} site de Lactalis le plus important. Une équipe de 100 personnes est dédié exclusivement à la R&D. Saxiel (filière viande Intermarché), CCPA (firme en santé et nutrition animales) sont aussi des entreprises importantes d'un territoire très tourné autour de l'agro-industrie.

- Quelle est la place de l'agriculture et de l'industrie verte dans vos priorités de développement ?

Comme évoquer précédemment, dans l'histoire du territoire l'agriculture et l'industrie ont toujours été des dynamiseurs de la vie économique.

C'est pour cela que RAFCOM assume sa stratégie économique porté sur le développement de son agriculture, son industrie agro-alimentaire et les entreprises tournées vers le « développement durable ».

La commune de Janzé a lancé une ZAC multisite pour répondre à la problématique du logement avec essentiellement de la reconstruction de la ville sur la ville mais aussi de l'extension urbaine.

Ces logements seront adaptés aux enjeux sociétaux avec comme but de répondre à la durabilité, l'accessibilité et une bonne cohérence sur une densification raisonné.

En contrepartie de cette perte en SAU, la collectivité doit indemniser la profession agricole pour ce manque à gagner d'un point de vue production.

Dans la majorité des cas cette somme est transférée à la DDTM afin d'être redistribuée à un niveau départemental (aides à l'installation des agriculteurs ou autres projets agricoles).

La commune de Janzé a proposé en CDPENAF de consacrer cette somme à la mise en place d'une filière chanvre. Malgré un avis négatif de la DDTM, les autres membres ont accordé un avis favorable et unanime (syndicats agricoles, Chambre d'Agriculture, AMF35, associations environnementales et de consommateurs) d'utiliser cet argent pour financer la mise en place de ce projet sur le territoire. Ce projet devra répondre à plusieurs critères importants :

- Création d'une nouvelle filière agricole
- Valorisation économique de l'agriculture.
- Enjeux sur la qualité de l'eau.

Dans le cadre de l'extension des zones d'activités communautaires sur Janzé-Amanlis vois de Martigné-Ferchaud, les élus de Roche aux Fées Communauté ont choisi également de proposer à la CDPENAF de consacrer les sommes dues à la mise en place d'une filière chanvre.

En effet, aux lieux de redistribuer l'argent directement aux agriculteurs en « one shoot » la collectivité mise plutôt sur un placement sur le long terme avec un réel impact économique sur le territoire. La somme allouée serait à hauteur de 300 000€.

Phase 1 : Réalisation d'un état initial – SWOT Agriculteurs

FACTEURS INTERNES	
FORCES +	FAIBLESSES -
• Impact positif de la culture sur la biodiversité et la qualité de l'eau • Présence d'ETA avec une expérience et du matériel dans la récolte de paille de chanvre (sur certains territoires) • Un historique de la culture sur le territoire • Très bon précédent culturel. Amélioration des rendements sur la culture suivante (8 à 10 % selon plusieurs études) • Prime PAC de 98 €/ha	• Manque de structuration de la filière. • Manques d'outil de récolte et de pressage sur le territoire (coût de prestation élevé) • Mauvaise expérience sur la culture du chanvre sur le territoire (débouché et prix) • Pour le chanvre en textile investissement en outils de récolte très lourd. • Mauvaise expérience sur la culture du chanvre (débouché et prix) • Fenêtre météo courte pour la récolte • Avance de trésorerie. (paiement décalé pour la paille)
FACTEURS EXTERNES	
OPPORTUNITÉS +	MENACES -
• Mise en place d'un PSE Chanvre. (boosté avec les politiques RSE gain potentiel 200€/ha). Pour y prétendre contractualiser avec une chanvrière industrielle (200ha) • De plus en plus de techniciens formés à la culture (meilleur accompagnement) • Massifier la culture du chanvre pour lui offrir plus de visibilité.	• Mobilisation des agriculteurs conventionnels. (concurrence avec d'autres cultures) • Disponibilité en semence et son coût. (un seul fournisseur sur le territoire.) • Fédérer les différents acteurs de la filière pour éviter des concurrences sur les mêmes territoires. • La forme coopérative effraie certains. Une entreprise privée serait plus rassurante.

Le diaporama



	catégorie	secteur activité	secteur activité autres	lieux d'influence	Entrepise	nom Prénom contact	mail	numéro téléphone	Rôle	commentaire	
ation	agricole	Méthanisation		35	Enerfées	VRIGNAUD Gregory		0647994380	Chargé animation métha		
A	agricole		prestation agricole		35	ETA GAUDIN	GAUDIN Stéphane	stephane.gaudin@gmail.com	06.46.36.90.22	directeur	à déjà des outils de fauche et de pressage pour le chanvre
n agricole	agricole	bio	production	conditionnement	35	Janze Miscanthus	HERISSEY Jean	herissey@gmail.com	0635171218		A lancer son activité dans le conditionnement de paille de miscanthus. Souhaite aller sur le conditionnement de chiévotte. Possède une exploitation en bio et veut mettre le chanvre dans ces cultures
A	agricole		TRAVAUX AGRICOLES		35	ETA SAVOURE	SAVOURE Julien		06.85.06.55.83	dirigeant	Dirigeant d'ETA et d'exploitation. va mettre 30ha de chanvre semence cette année avec un partenariat avec Hemp.it.
se privé	agricole		semences	commercialisation	49	HEMP IT					
c	Alimentation	bbc	Production	commercialisation	bretagne	Bleu Blanc Cœur	PERIGAUT Coralie	coralie.perrault@bleu-blanc-coeur.com	0608021243	animation du réseau BBC	Pas de retour
rativ	Alimentation		collecte	commercialisation	bretagne	URAB					Rencontrer au CFIA pas intéressé par la collecte de graines de chanvre.
se privé	Alimentation animale		transformation	commercialisation	35	Valorex	Guillaume CHESNEAU	g.chesneau@valorex.com		R&D	voir BBC
se privé	Alimentation humaine		transformation	commercialisation	35	Valorex	VACHEY Antoine	a.vachey@valorex.com	0673266645	directeur	Vu et intégré au CFIA. Déjà essayé le chanvre. pas de valorisation future. conseil de prendre contact avec BBI
rativ	Alimentation humaine	bio	Transformation	commercialisation	35	O'lea	PEZET Nathan	nathan.pezet@avec-olea.com		R&D	pas de retour
je privé	Alimentation humaine		Transformation	commercialisation	bretagne	TerraChanvre	Derrien Hervé	contact@terrachanvre.fr	0679406178	directeur	à contacter
se privé	Alimentation humaine	bio	Transformation	commercialisation	22	L chanvre	LE PALLEC Kevin	kevin.lapalac@lmmprojects.com	06 95 32 88 52	directeur TARA	entretien réalisé
se privé	Alimentation humaine	bio	Transformation	commercialisation	22	L chanvre	LE MAIRE Emmanuelle	e.lemare@lmmprojects.com		président tara	entretien réalisé
1UP	Alimentation humaine		transformation	commercialisation	paris	Aura LP	HALBESEN Laetitia	laetitia.halbesen@auralp.com	07.66.02.24.16	directrice	Vu et intégré au CFIA souhaite se développer sur plusieurs territoires et notamment la Bretagne
se privé	Alimentation humaine		commercialisation	national		FLANQUART		contact@flanquant.fr	03.21.61.74.20		intéressé par un approvisionnement en graine décortiquée de chanvre conventionnelle.
se privé	Alimentation humaine		transformation	commercialisation	SUD France	EXBIO	DE WARDERE Pierre-Antoine	pedewarderes@exbio.fr	0607400050	responsable clientèle	Pierre Antoine DE WARDERE (responsable clientèle) m'a indiqué qu'il s'était intéressé à interpellé les politiques locales afin de pouvoir vendre leurs mélanges de céréales et graines aux cantines.
se privé	Alimentation humaine		transformation	commercialisation	44	INVEIA	JACKOW Perrine	pjackow@inveiafood.com		chef R&D	Potentiellement intéressé par la graine de chanvre
je privé	bio matériaux		bioplastique	commercialisation	56	ATIL	Christophe Philippe	christophe.philippe@atilfrance.fr	06 51 01 40 84	directeur	relation compliquée avec terraChanvre
Projet	chanvrière		transformation	commercialisation	35	projet	RABATE Baptiste		0683968193	porteur projet	entretien réalisé
XP	Chanvrière		transformation	commercialisation	29	Technichanvre	LE BORGNE	sib@technichanvre.com			entretien réalisé karladi
CC	recueillir sem. indigènes chanvre	RN	animation	national	CC	LE BORGNE	e.leborgne@amnic.fr	07 68 00 70 00	Coordinateur Béla Gilard		réalise une étude sur la filière chanvre dans le 56, commande

restitution de la phase 2 : Etude du potentiel

Carte de potentiels des sols en Ile-et-Vilaine par EPCI

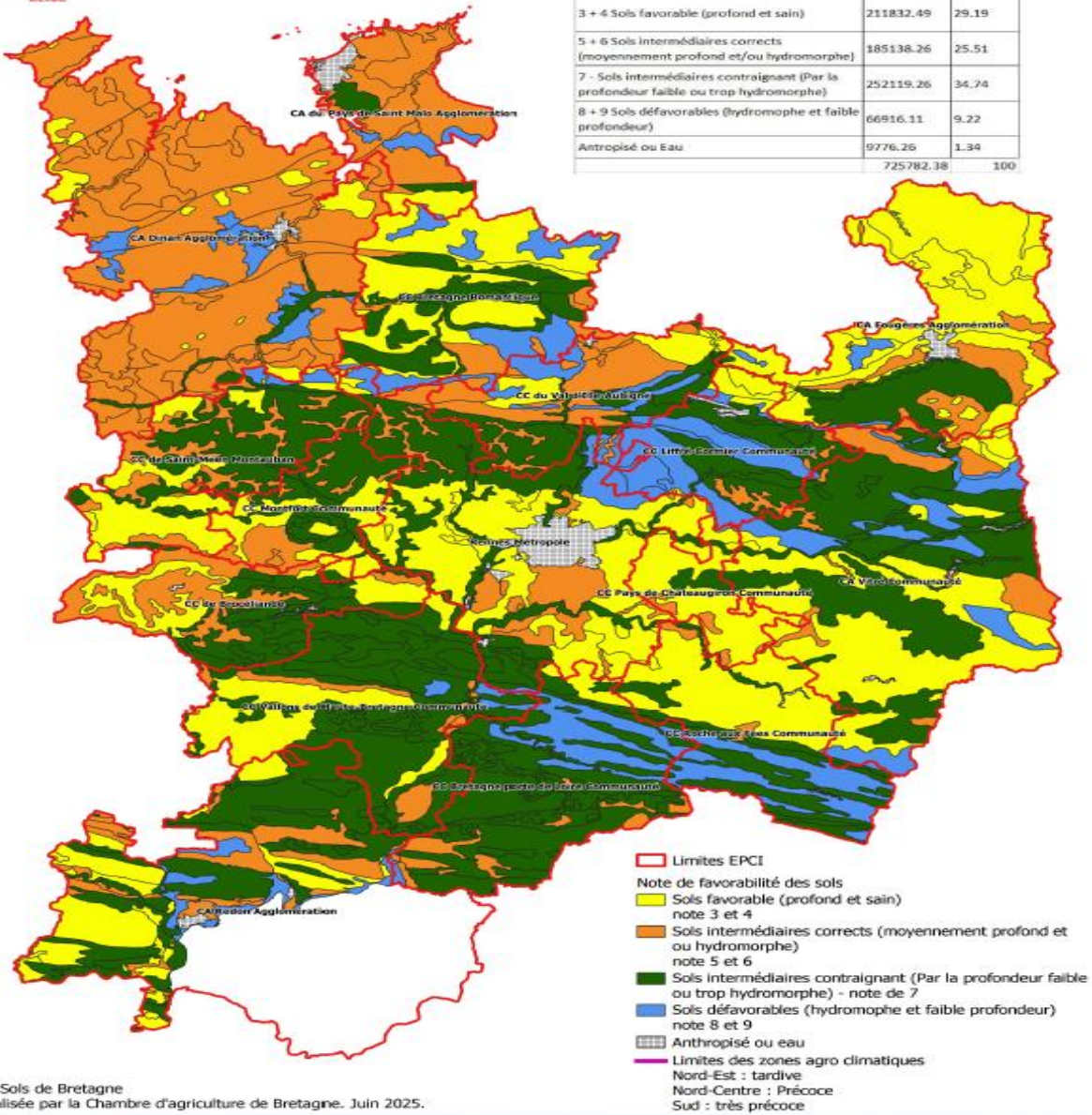
Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE



Favorabilité des sols pour
la culture du CHANVRE

Unités de Sols
Dans les 16 EPCI du Contrat de Coopération

Note globale de favorabilité (profondeur et hydromorphie)	Surface ha	%
3 + 4 Sols favorable (profond et sain)	211832.49	29.19
5 + 6 Sols intermédiaires corrects (moyennement profond et/ou hydromorphe)	185138.26	25.51
7 - Sols intermédiaires contraignant (Par la profondeur faible ou trop hydromorphe)	252119.26	34.74
8 + 9 Sols défavorables (hydromorphe et faible profondeur)	66916.11	9.22
Anthropisé ou Eau	9776.26	1.34
	725782.38	100



Sols à favoriser pour la culture du Chanvre

Choix du type de sols optimal :

- Terres légères, profondes et fraîches – soit des terres limoneuses, Limono sableuse

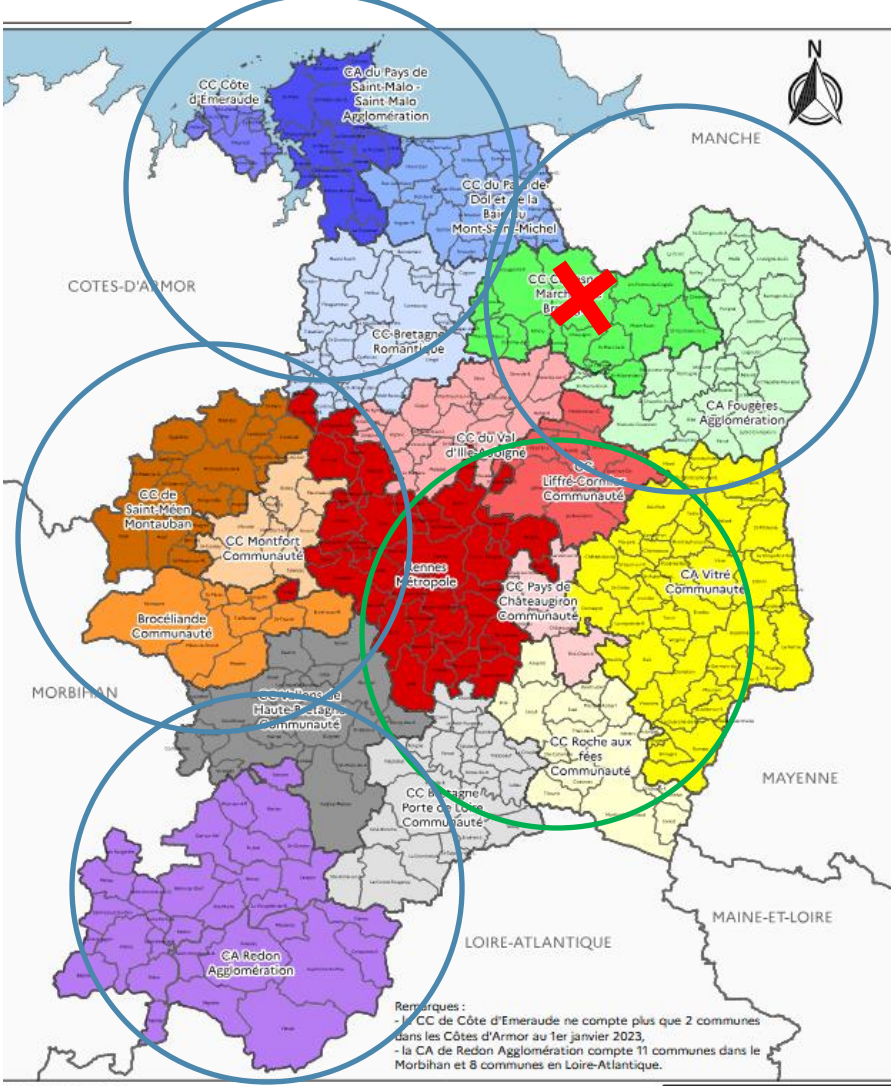
A éviter :

- Sols lourds, tassés ou hydromorphes

Note globale de potentiels (profondeur et hydromorphie)	Surface ha	%
3 + 4 Sol favorable (profond et sain)	127 283	44.01
5 + 6 Sol intermédiaire correct (moyennement profond et/ou hydromorphe)	28 185	9.74
7 - Sols intermédiaires contraignant (Par la profondeur faible ou trop hydromorphe)	93 678	32.39
8 + 9 Sols défavorables (hydromorphe et faible profondeur)	33 285	11.51
Anthropisé ou Eau	6 804	2.35
	289 234	

Carte de potentiels des sols en Ile-et-Vilaine par EPCI

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE



DDTM35/METSSI
Sources : Préfecture et Adminexpress@IGN

Créée le : 02/02/24
© DDTM d'Ile-et-Vilaine - reproduction interdite



Limites des EPCI
Limites des communes
Limites des départements

NOM_EPCI	Proximité des territoires /RAF	SAU totale par EPCI	Surfaces de sols favorable	Surfaces de sols intermédiaire s et corrects	Surfaces de sols favorables et intermédiaires corrects	% de sols favorables sur la SAU du territoire	% de sols favorable de l'Ile-et-Vilaine	Total par grande zone à potentiel de sols
CA Vitre Communauté	1	61 661	23 816	4 755	28 571	46%	14%	71 876
Rennes Métropole	1	37 550	17 148	5 155	22 303	59%	8%	
CC Roche aux Fées Communauté	1	28 166	12 483	360	12 843	46%	6%	
CC Pays de Chateaugiron Communauté	1	9 259	7 346	813	8 159	88%	2%	44 112
CC du Val d'Ille-Aubigné	2	20 032	3 096	7 690	10 786	54%	4%	
CC Liffre-Cormier Communauté	2	12 169	1 637	806	2 443	20%	3%	
CA Fougères Agglomération	3	39 475	25 442	5 441	30 883	78%	9%	82 500
CC Bretagne Romantique	3	27 558	12 239	2 307	14 546	53%	6%	
CA Dinan Agglomération	4	62 081	3 326	54 138	57 464	93%	14%	
CA du Pays de Saint Malo Agglomération	4	12 600	774	9 716	10 490	83%	3%	25 905
CC de Brocéliande	3	13 344	2 478	3 282	5 760	43%	3%	
CC de Saint-Méen Montauban	4	25 774	8 557	5 157	13 714	53%	6%	
CC Montfort Communauté	2	12 965	4 154	2 277	6 431	50%	3%	26 601
CC Bretagne porte de Loire Communauté	1	32 084	1 171	2 223	3 394	11%	7%	
CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	2	29 955	8 492	1 852	10 344	35%	7%	
CA Redon Agglomération	4	32 001	8 400	4 463	12 863	40%	7%	
		456 674	140 559	110 435	250 994	53%	100	

25 km de rayon

Synthèse :

On peut remarquer qu'il y a un ratio intéressant entre la SAU total / Surface de sols favorable pour les EPCI de Vitre, Rennes Métropole, RAFCOM et Fougères.

Si on ajoute à cela la proximité entre EPCI doté de surface favorable, on distingue un noyau composé de RAFCOM, Rennes Métropole, de Vitre et Chateaugiron. (cercle vert)

Choix variétal

Les variétés diffèrent essentiellement par leur précocité

- Précocité = date de pleine floraison = caractéristique variétale
- 13 variétés en France, un seul sélectionneur, Hemp It
- 75 variétés inscrites au catalogue européen



Variété tardive → phase végétative plus longue → plus de paille

En mode non battu, on choisira plutôt les variétés tardives

En mode battu, on choisira plutôt les variétés précoces



Chanvre type grain 2025
Hauteur : 1,20 – (1.70) m

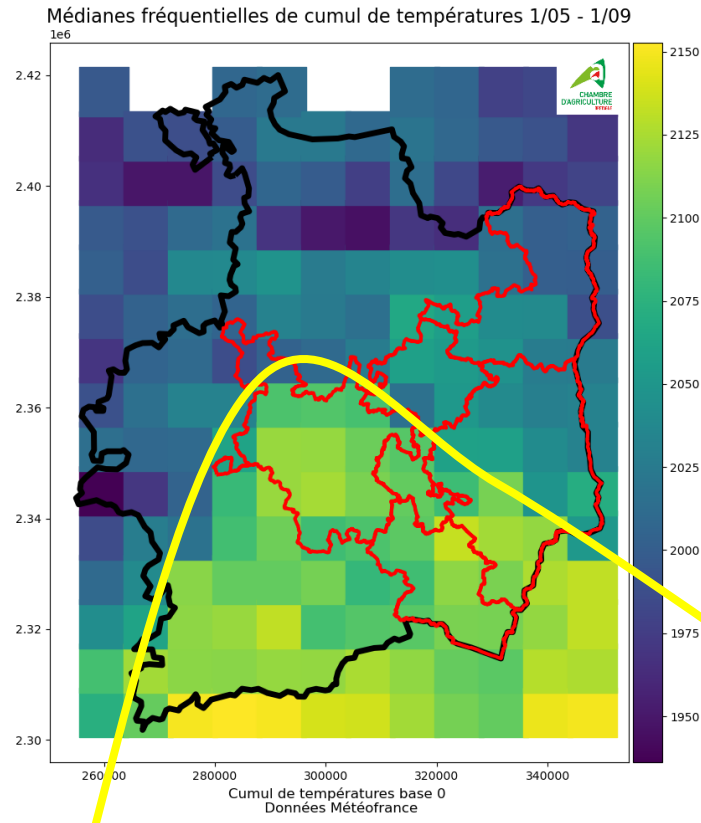


Chanvre mixte 2024
Hauteur : 1,70 – 2,30 m

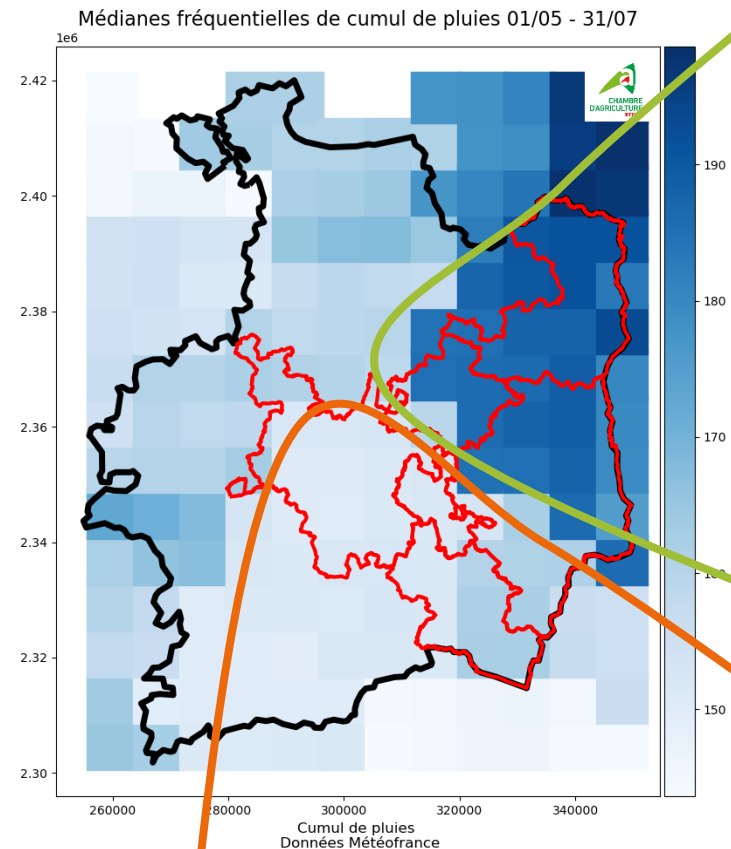
Potentiels climatiques en Ile-et-Vilaine

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE

Besoin du chanvre en somme de températures
! Double récolte chénevis et paille



Besoin du chanvre en eau
! Récolte 100% paille !

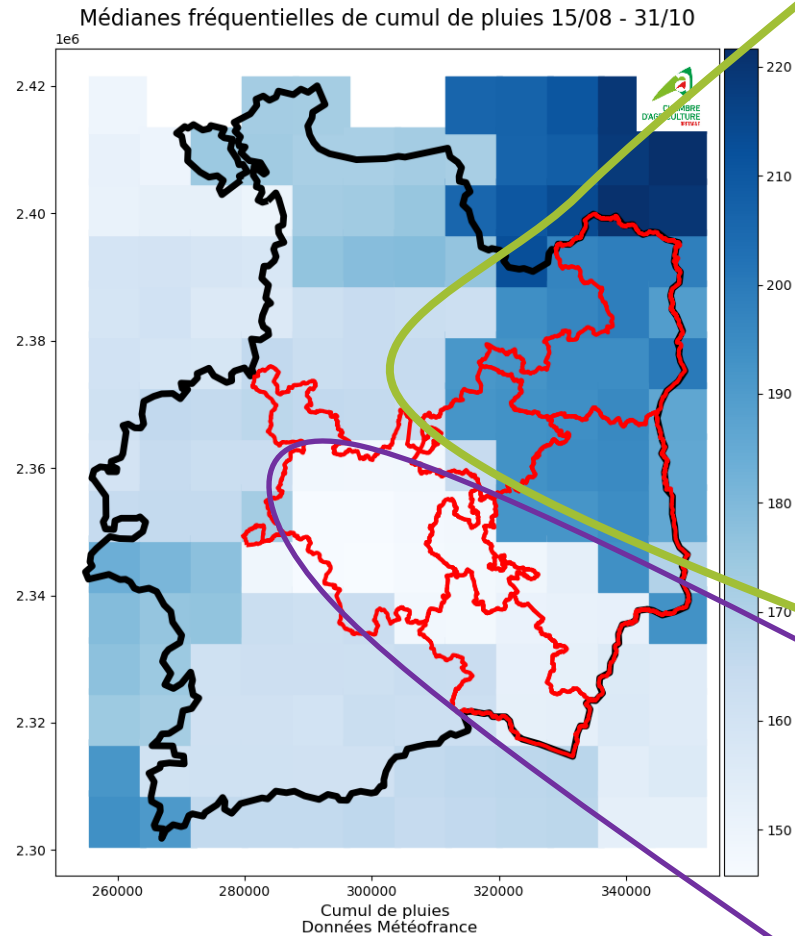


Choix de sols limoneux profonds permet de limiter l'impact d'une pluviométrie plus limitée (! Garder l'eau dans les sols)

Potentiels climatiques en Ile-et-Vilaine

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE

Cumul de pluies fin de cycle + Rouissage,
remplissage des grains et Séchage des pailles



**Contraintes potentielles
de séchage des pailles :**
(Echec de récolte des
pailles (post récolte
chenévis) en sept 2023 et
2024 sur St Germain en
Cogles)

**Besoin d'eau en fin de
cycle :** Remplissage des
graines et rouissage des
pailles – Privilégier les sols
profonds à bonne réserve
utile

Synthèse potentiel climatique

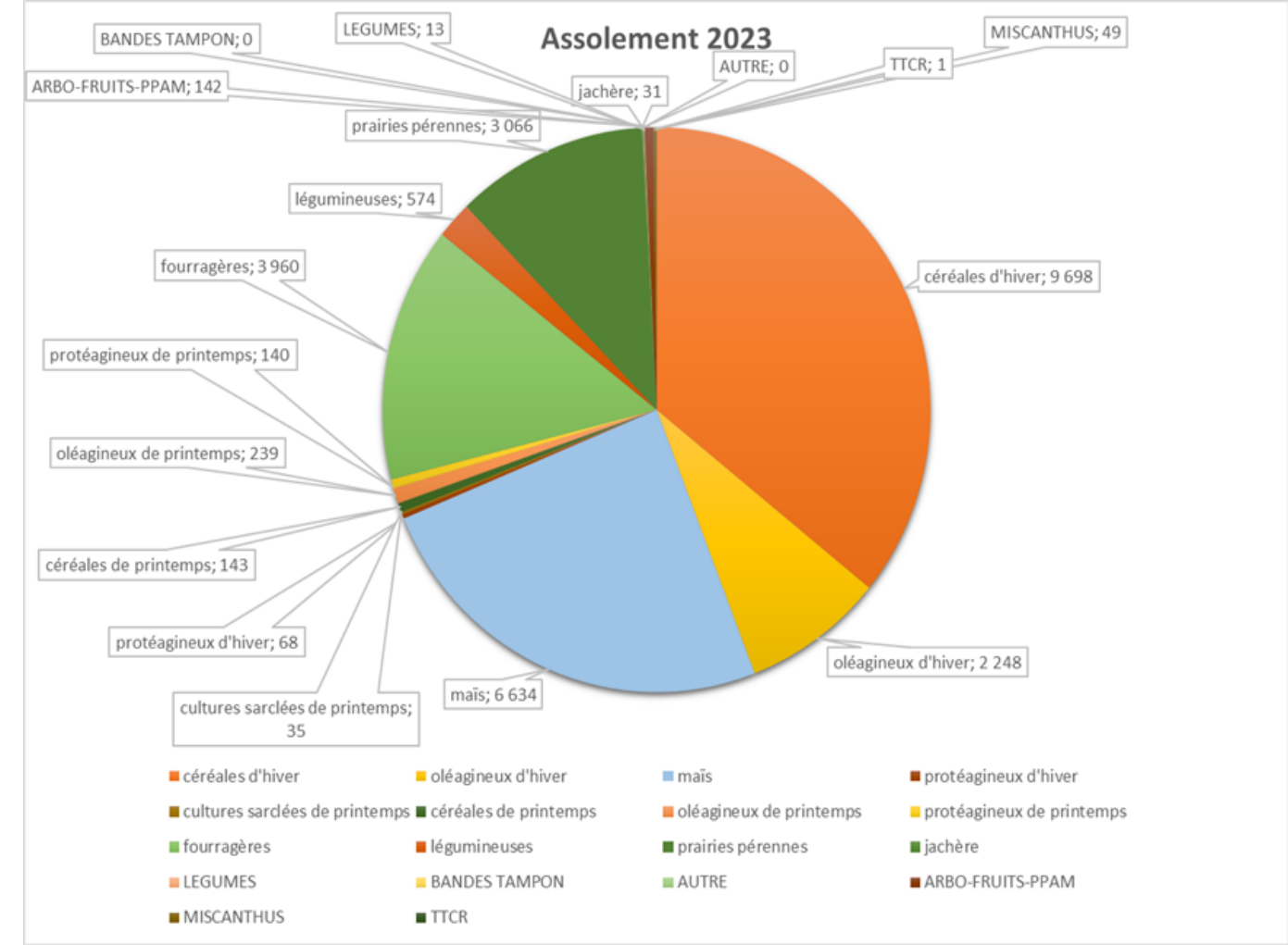
On remarque clairement le noyau d'EPCI contenant des sols favorables (Rafcom ,Rennes Métropole, chateaugiron et le sud Vitré) ont également des conditions climatiques favorables (somme température + pluviométrie) pour une douce récolte grain et paille. Vigilance à avoir sur les choix de parcelle (limoneux profond pour la réserve en eau).

Pour Fougères qui a également des sols favorable un choix de récolte 100% sera plus judicieux compte tenu de la pluviométrie en fin de cycle.

Tableau récapitulatif des conditions pédoclimatique des différents EPCI

NOM_EPCI	SAU totale par EPCI	Surfaces de sols favorables et intermédiaires corrects	% SAU favorable de l'Ile-et-Vilaine	Capacité de production chénevis + paille de chanvre Somme de températures 1er mai au 30/9 + conditions de récolte sept	Potentiel de production de paille Pluviométrie 1er mai- 31/7
CA Vitré Communauté	61 661	28 571	14%	bonne	très bonne
Rennes Métropole	37550	22 303	8%	bonne	moyenne à bonne selon les sols
CC Roche aux Fées Communauté	28 166	12 843	6%	bonne	moyenne à bonne selon les sols
CC Pays de Châteaugiron Communauté	9 259	8 159	2%	bonne	moyenne à bonne selon les sols
CA Fougères Agglomération	39 475	30 883	9%	Contrainte paille tardive	très bonne
CC du Val d'Ille-Aubigné	20 032	10 786	4%	Moyenne	bonne
CC Liffré-Cormier Communauté	12 169	2 443	3%	Contrainte paille tardive	très bonne
CA Dinan Agglomération	62 081	57 464	14%	Moyenne	bonne
CC Bretagne Romantique	27 558	14 546	6%	Moyenne	très bonne
CA du Pays de Saint Malo Agglomération	12 600	10 490	3%	Moyenne	bonne
CC de Saint-Méen Montauban	25 774	13 714	6%	Moyenne	bonne
CC de Brocéliande	13 344	5 760	3%	Moyenne	bonne
CC Montfort Communauté	12 965	6 431	3%	Moyenne	moyenne à bonne selon les sols
CC Bretagne porte de Loire Communauté	32 084	3 394	7%	bonne	faible
CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	29 955	10 344	7%	Moyenne	faible
CA Redon Agglomération	32 001	12 863	7%	bonne	faible

Zoom sur le part de culture implantée sur le territoire de RAFCOM



Classement des principales cultures du territoire et les diversifications

Occupation du sol	Surface (ha)
blé tendre hiver	7800
maïs	6634
prairie temporaire	3655
prairie permanente	3043
colza d'hiver	2239
orge d'hiver	1334
triticale	412
luzerne	362
Total	25 479

En jaune 18 007 ha = 66 % des surfaces RPG
4 cultures – 3 d'hiver, 1 de printemps

En vert 7060 ha = 25% des surfaces déclarées

En jaune 18 419 ha = 68% des surfaces déclarées

Constat d'une faible diversification végétale dans les grandes cultures

Analyses des rotations sur les 6 années étudiées

Analyse possible sur 70% de la SAU PAC

	Nb de parcelles	Surface	Positionnement du chanvre dans une rotation agronomique
100% prairie	1418 parcelles	2667 ha	
Rotation autre (avec une prairie temporaire/lég/autre)	2283 parcelles	6822 ha	Conflit d'usage avec l'autonomie alimentaire des élevages herbivores
Rotation maïs et cultures d'hiver (céréales-colza)	2201 parcelles	9 819 ha	1/6 = 1636 ha (substitution) 1/7 = 1403 ha (ajout d'une 7ème année de culture)
	5902 parcelles	19 309 ha	

Majorité de culture d'hiver - Manque de culture de printemps :
Risque agronomique fort / Ray Grass résistant
Cultures avec usage de phytosanitaires



Structures agricoles et potentiels d'introduction du chanvre pour les 4 EPCI

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE

approche des surfaces selon les orientations des fermes du territoire des 4 EPCI identifiées quelles surfaces pour dimensionner une chanvrière ?

	CC Roche aux Fées Communauté	Rennes_métropole	CC Pays de Châteaugiron Communauté	CA Vitré Communauté	Total		SAU moyenne	10% 5 ha/ferme	10% 7 ha/ferme	10% 10 ha/ferme	20% 5 ha/ferme	20% 7 ha/ferme	20% 10 ha/ferme
Orientation des fermes	n_exploit	n_exploit	n_exploit	n_exploit									
céréales et/ou oléoprotéagineux	65	116	19	111	311		43.1	155.5			311		
autres grandes cultures	19	30	9	41	99		16.7						
légumes ou champignons	3	45	6	10	64		7.1						
fleurs et/ou horticulture diverse	7	19	3	8	37		7.4						
fruits ou autres cultures permanentes	6	13		15	34		24.0						
bovins lait	145	195	60	447	847		88.8	423.5	592.9	847	847	1185.8	1694
bovins viande	38	63	6	105	212		43.9	87			174		
bovins mixtes	11	17	4	29	61		85.7	30.5	42.7	61	61	85.4	122
ovins ou caprins	9	14	4	10	37		25.7						
équidés et/ou autres herbivores	13	38	5	31	87		10.7						
porcins	32	42	6	85	165		57.5	43	56	6	86	112	12
volailles	18	18	8	31	75		29.4	17			34		
combinaisons de granivores (porcins, volailles)	18	21	9	48	96		85.1	28.5	39.9	48	57	79.8	96
polyculture et/ou polyélevage	50	87	14	113	264		73.0	82.5	115.5	64	165	231	128
	434	718	153	1084				868	847	1026	1735	1694	2052
								174			347		

Synthèse : Même principe que initialement avec RAFCOM.
TOTAL EPCI de Vitré, Châteaugiron et Rennes Métropole (en lien avec les paramètres pédoclimatiques).

Un **scenario** dit "raisonnable" à 868 ha de chanvre pour 174 apporteurs ou un **scenario** dit "ambitieux" de 2052 ha pour 347 apporteurs

2 séances de travail organisées avec des conseillers agro-bv de la chambre d'agriculture de chaque territoire des EPCI

- GAEC lait et cultures sur Vitré : 2-3 UTH – 110 HA / 750 000L LAIT
- GAEC lait-porc en agriculture de conservation sur Rennes : 2 associés, 1 salarié - 180 ha / 850 000L lait/840 places de porcs charcutiers
- GAEC volaille sur Rennes métropole : 2 associés - 130 ha – 2400 m2 poulaillers label et conventionnel
- GAEC en volaille de Janzé et cultures Bio sur RAF : 2 associés, 1600 m2 de bâtiment, 34 ha avec méthanisation
- EARL lait-volaille de Janzé avec méthanisation : 1 associé, 90 ha – 400 m2 de bâtiment volaille

- ✓ Identification des systèmes de cultures
- ✓ Caractérisation des facteurs d'intérêt, des points à éclaircir et des impacts à qualifier quant à l'introduction du chanvre
- ✓ Place du chanvre dans la rotation
- ✓ Test du logiciel Systerre sur quelques cas de systèmes de culture

Approche technicienne à compléter par les groupes de travail

Synthèse d'un cas-type Lait/porc conventionnel sur le secteur de Rennes

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE

Résultats Culture	Maïs grain €/ha	Blé €/ha	Orge €/ha	Colza €/ha	Soja €/ha	Chanvre 100% paille	Chanvre grain + paille
Semences (€/ha)	191	76	111	57	230	338	304
Engrais (€/ha)	36	159	120	127	0		
Désherbage (€/ha)	70	63	56	78	90		
Fongicides (€/ha)	0	75	64	37	0		
Régulateurs (€/ha)	0	4	12	3	0		
Insecticides et antiâmes (€/ha)	4	1	1	12	0	1	1
Total Traitements (€/ha)	74	143	133	130	90	1	1
Total Intrants (€/ha)	375	521	497	444	410	340	306
Rendement grain (t/ha)	8	7	6.5	3.3	3		1
Prix grain (€/t)	150	180	160	420	460		900
Rendement paille (t/ha)	0	5	5	0	0	10	5
Prix paille (€/t)		35	35	0	0	170	160
Prime PAC couplée (€/ha)		0	0	0	30	59	59
Marge Brute (€/ha)	885	914	718	942	862	1419	1453
Intrants / quintal (€/q)	22	5.4	5.5	13.5	12		
Mécanisation							
(traction, gasoil et MO compris)							
Travail du sol	90	35	35	90	65	90	90
Semis combiné Herse rotatif	55	85	85	55	85	55	55
Epandage engrais/effluents	80	45	30	80	0	80	80
Pulvérisation phyto	50	100	100	100	44	10	10
Récolte graines	180	170	170	170	150		190
Fauchage						200	41
Fanage						45	
Andainage						45	45
Pressage						210	105
Triage - Séchage							108
Total mécanisation déléguée	455	435	420	495	344	735	724
Marge semi-nette* (€/ha)	430	479	298	447	518	684	729
Gain						254 €	299 €
+5 q en blé suivant						+ 90€	90 €
Gain net / ha						344 €	389 €

Bilan des gaz à effets de serre – Simulation Syssterre

Emissions de GES Kg éq CO2/ ha	maïs	blé	colza	chanvre 100% paille	chanvre grain + paille
Totales Amont Intrants (ferti-phyto-semences)	605	977	982	554	517
Totales Amont (Matériel carburant)	70	87	87	107	118
Champ Fertilisants Minéraux	0	520	598	0	0
Champ Fertilisants Organiques	300	281	350	262	245
Champ Volatilisation	87	106	120	87	82
Champ Lixiviation	156	258	301	115	115
Champ CO2 Amendements	32	0	30	32	30
Champ Résidus Cultures Inter.	0	0	0	0	0
Champ Résidus Cultures principales	54	110	109	0	16
Champ Pâturage	0	0	0	0	0
Champ Carburants	160	182	186	226	294
Totales Irrigation	0	0	0	0	0
Emissions GES Totales	1464	2520	2762	1384	1416

Baisse des GES sur 5 ha : Au regard de la simulation Syssterre, faible impact de la substitution du maïs par le chanvre

Synthèse globale

	Atouts	Faiblesses
Intérêt dans le système	Allongement des rotations, rupture de la monoculture de maïs	Vérifier la capacité du sol dans les zones dites « inondables »
Temps de travail		Pointe de travail en concurrence avec le maïs
Bilan économique	Gain économique par rapport à une récolte de maïs grain	
Bilan environnemental		Assez faible sur les IFT et GES

Trouver une place au chanvre dans les systèmes de culture actuels ?

- **Le chanvre / Maïs :**
 - Gain IFT limité - sinon la problématique des pollutions issues des désherbants de pré-levée
 - Bilan GES très similaire entre les 2 cultures
 - Maïs ensilage "non substituable" = pilier de l'alimentation dans les élevages bovins laitiers
 - Maïs grain : Bilan économique favorable au chanvre
- **Le chanvre / blé ou céréales secondaires**
 - Gain IFT important
 - Gain GES également important (poids de la fertilisation minérale / organique + phyto)
 - Blé : bilan économique défavorable au chanvre + intérêt de la paille dans les élevages
 - Orge : bilan économique + favorable au chanvre
- **Le chanvre / méthanisation**
 - Intérêt de la très bonne valorisation des digestats par le chanvre
 - Mais attention aux récoltes tardives des CIVE / enjeu de la réserve en eau du sol
- **Le chanvre en AB**
 - Bilan économique très favorable
 - Nécessité de lien avec l'élevage pour répondre aux besoins azotés du chanvre

COTECH

Etude Chanvre

10 juillet 2025

- 13h30** **CAFÉ D'ACCUEIL**
Début de l'après-midi, rencontre entre les divers acteurs.
- 13h45** **OUVERTURE DE L'APRÈS-MIDI**
Lancement de la journée par un élu.
- 14h00** **SCÉNARIOS PROSPECTIFS**
Présentations des 5 scénarios par Maud MARGUET (CAB).
- 14h45** **POINT TERRES DE SOURCE**
Présentation de Flore MILLET. Retour d'expérience.
- 15h00** **TRAVAUX DE GROUPES**
Réalisation d'un cas pratique, soulever les avantages et inconvénients.
- 16h30** **RESTITUTION DES TRAVAUX**
30 à 45 min pour synthétiser les divers travaux de groupe.
- 17h00** **CLÔTURE DE L'APRÈS-MIDI**
Bilan de la journée.

 Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

 Karibati

plus d'informations :
matthieu.euzen@bretagne.chambagri.fr

 CHAMBRE D'AGRICULTURE BRETAGNE

Invitation

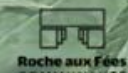
Comité Technique Chanvre

 Dans le cadre d'une étude sur la structuration d'une filière chanvre en Ille-et-Vilaine portée par **Roche aux Fées Communauté** et le « **contrat de coopération** » qui regroupe les intercommunalités du département, nous vous invitons à une réunion technique. L'occasion d'une **rencontre interprofessionnelle** avec différents acteurs et des élus pour réfléchir ensemble à la structuration d'une filière chanvre. Cette réunion sera animée par la **Chambre d'agriculture**.

 **10 Juillet 2025**
De 13h30 à 17h00

 **Salle TREMA,**
10 Rue Joseph Deshommes,
35530 Noyal-sur-Vilaine

Merci de confirmer votre présence avant le **1 juillet** à :
economie@rafcom.bzh
Nous vous attendons nombreux !

 Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

 CHAMBRE D'AGRICULTURE BRETAGNE

 Région BRETAGNE

Bilan de la journée :

29 personnes étaient présentes lors de cette journée.

- 5 agriculteurs : Mathieu SOURDIL, René MOTEL, Christian HALET, Nicolas COGER et Cédric HUBERT
- 5 collectivités : PPC, Dinan Agglo, Vitré Communauté, RAFCOM et Rennes Métropole.
- 2 entreprises : Terrachanvre et Emeraude Solaire
- 2 établissements publics EBR et Eaux et Vilaine.
- La FDCUMA, L'espace Eco-Chanvre, la chambre d'agriculture

Les différentes interventions lors de cette journée ont pu apporter du contexte et de la matière pour travailler sur l'élaboration des différents SWOTS.

Le travail des 2 groupes a pu mettre en lumière les attentes du monde agricole sur la culture du Chanvre sur le territoire.

Les principaux critères à retenir sont les suivants :

- Avoir une sécurité économique pour l'agriculteur : Etre payé aux justes prix et dans un délai acceptable
- Faciliter la logistique : Avoir des ETA/CUMA équipées en outils de récolte dans le territoire
- Choisir un modèle de chanvrière en adéquation avec le territoire : Terre d'élevage compliquée de se libérer du temps.
- Intérêts pour les cultures bas intrants (phyto) pour réduire l'impact environnementale : Mais avec un gain économique

Livrables utilisés et obtenus suites au cotech:

Les 5 itinéraires techniques des différents modèles de chanvrières

Modèle Agrochanvre : Chanvre graine et paille pressée en balle ronde, brin long

Calendrier de production

J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D

Travail du sol Semis Fertilisation minérale Fertilisation organique Pressage Battage et fuchage

Place dans la rotation

- Valoriser les reliquats azotés
- Bon précédent à céréale d'hiver
- Pas de moutarde en CIPAN

Choix de la parcelle et préparation du sol

- Double récolte permettant d'implanter le chanvre dans des sols de profondeur moyenne
- Eviter les sols trop caillouteux et hydromorphes
- pH entre 6 et 6,5
- Anticiper la préparation de sol pour semer dans de bonnes conditions : labour recommandé et façons culturales permettant de garder la fraîcheur du sol pour un semis superficiel

Fertilisation

Les besoins de la plante sont de l'ordre de:

Azote	13 à 15 u/TMS
Phosphore	100u/ha
Potasse	300u/ha

- Apports moyens d'azote observés: 100 u/ha
- 2/3 au semis et 1/3 en végétation pour augmenter le rendement graine, mais risque de paille verte ou 100% au semis
- Apports organiques bien valorisés (attention à l'apport de fumier le mois précédant le semis car risque de mouche de semis)

Choix variétal

Variétés	Précocité	Rendement graine	Rendement paille
OSTARA 9	Précoce	+++	+
MONA 16	Précoce	++	++
USO 31	Très précoce	+	+
FEDORA 17	Précoce	++	+

- Somme de températures du semis à la récolte: entre 1700 et 2000°C
- Exemple 2024 : St-Germain-en-Coglès, variété USO31: semis le 30/05/2024, récolte le 19/09/2024

Semis

- De mi-avril à mi-mai, sur un sol ressuyé et réchauffé (10-12°C)
- Semoir à céréale classique, à 2-3 cm de profondeur
- En bonnes conditions, le chanvre lève en 100°C jours, soit en 5-6 jours : la levée régulière conditionne la réussite de la culture
- Peuplement recherché : de 200 à 250 pieds/m2 représentant une dose de semis de 40 à 50kg/ha, suivant le PMG (entre 15 et 20 g)
- Roulage possible après semis pour favoriser la germination des graines, niveler le sol et limiter la présence de cailloux pour la récolte
- Attention au risque de battance si pluie annoncée dans les jours qui suivent le semis
- Risque limace et oiseaux à surveiller

Récolte : Prestataires peu nombreux en Ile-et-Vilaine

Critères pour évaluer la date de récolte:

- brunissement des feuilles du bas
- 5% maximum en graines vertes

En 1 passage: moissonneuse spécifique type BASA : récolte graine et fuchage paille

En 2 passages : battage du chènevis puis fuchage de la paille

Le battage des graines

- A l'aide d'une moissonneuse classique adaptée
- Séchage des graines dans les 6h suivant la récolte, à faible température 35/40°C – Objectif : 7 à 9 % d'humidité selon les contrats
- Attention, la qualité de la graine se dégrade vite

La fuchage des pailles en brins longs :

Longueur minimum de 30 cm

Fuchage

- Faucheuses à section de type Buxatti
- Le même jour que le battage, à l'envers du sens de la moisson
- Débit de chantier 1,5 à 2 ha/h

Pré-rouissage / séchage

- 8 à 10 jours

Andainage

- A la monotonie ou bi-rotor
- Andains le plus petit possible (3m de large maximum)

Pressage

- Phase la plus délicate, taux d'humidité maximum: 15 à 20%
- Un rouleau devant le tracteur permet de faciliter la reprise de l'andain
- Round Baller : balles de 1,2m poids min. de 200kg, ficelles en fibres naturelles
- Big Baller : longueur >2,4m, largeur=1,2m, ficelles synthétique autorisées pour ce type de balles
- Point de vigilance: pas de pailles vertes/noires/dégradées/cailloux/plastique
- Taux adventices < 10% dans les balles

Conseils de réglage de la moissonneuse-batteuse

- Privilégier des roues les plus hautes et les plus étroites possibles
- Barre de coupe droite 4,5m, juste en dessous des inflorescences, en état (doigts et sections neuves)
- La vitesse du rotor doit être au maximum de 500 tours/minute



Faucheuse double lame

Stockage de la paille / Mise aux normes de la graine

- Stockage de la paille : 15 à 20m2/ha pour le dans un bâtiment de 6m de haut, sur palettes dans un bâtiment aéré
- Mise aux normes de la graine (séchage-triage) à la charge des agriculteurs – recherche de solutions en local

Aspects économiques

Données Agro-Chanvre 2023 actualisées en 2024

	Conventionnel		Bio	
	Rendement bas	Rendement moyen	Rendement bas	Rendement moyen
Semences (dont CVO) 50 kg /ha	350 €		350 €	
Engrais	120 €			350 €
Total intrants	470 €			350 €
Aide PAC couplée (2024)	39 €			39 €
Rendement fibre	5 t MS	7 t MS	10 t MS	6 t MS
Produit fibre (Conv – Bio 140 €/t)	700 €	980 €	1 400 €	840 €
Rendement graine	6 q	9 q	10 q	8 q
Produit graine (Conv de 500 à 900€/t selon les débouchés – Bio 1800€/t)	420 €	630 €	700 €	1 440 €
Marge brute (Produits-Intrants)	709 €	1 199 €	1 689 €	1 989 €
Charges mécanisation pour la préparation de sol et le semis		170 €		150 €
Frais de récolte	417 €	452 €	504 €	465 €
Triage-séchage		108 €		108 €
Total charges de mécanisation		695 €		723 €
Marge semi-nette/ha (marge brute- charges de mécanisation)	14 €	469 €	907 €	1 266 €

Les 5 SWOTS des différents modèles de chanvrières.

SWOT VIRGOCOOP

FORCES	FAIBLESSES
- Prix intéressant pour la paille - Partenariats avec des acteurs locaux - Des Certifications intéressantes (GOTS pour la filière textile) - Culture sans traitement phytosanitaire	- Coût de production élevé. - Développement de produits à hautes valeurs ajoutés (marché de niche)
OPPORTUNITES	MENACES
- Valorisation des pailles autour de 200€ - Développement de la filière textile en fibres végétales dans 5 à 10ans	Peu de virilité à court et moyen terme sur le développement de la filière

Compte rendu de la journée + liste des participants.

Compte rendu – Comité technique chanvre

10 juillet 2025 (13h30 / 17h) – Espace Éco-Chanvre, Noyal-sur-Vilaine

Objectif de la rencontre

Réunion de travail organisée par la CAB et RAFCOM :

- Partager l'avancée de l'étude d'opportunité pour une filière chanvre en Ile-et-Vilaine par la CAB ;
- Présenter des exemples de chanvrières existantes en France par la CAB ;
- Initier une dynamique collective entre agriculteurs, collectivités, industriels et artisans autour de ce projet par le biais d'ateliers collectifs par la CAB.

>Ouverture et tour de table : rappel du contexte politique (M. Paris)

Annexe dernière page

>Présentation de l'évaluation des scénarios « Agriculture 2040 » (Maud Marguet)

Contexte et enjeux

- Agriculture bretonne confrontée à des incertitudes climatiques, économiques et sociales : hausse des températures, variabilité climatique, baisse des actifs agricoles, évolution de la demande (moins de viande, plus de protéines végétales).
- Plusieurs scénarios prospectifs à 2040 présentés par la Chambre d'Agriculture :
 - Agriculture en résistance, priorisant la production et l'économie ;
 - Agriculture plus végétale et territorialisée, orientée vers la neutralité carbone ;
 - Fin progressive de l'agriculture familiale avec ouverture du capital et automatisation.

Aucun scénario parfait, mais tous soulignent la nécessité d'une agriculture plus autonome et résiliente, avec des filières locales et durables.

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

CHAMBRE D'AGRICULTURE BRETAGNE

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE

Tableau 1 : Répartition des zones agroclimatiques

Notes globales de favorabilité (profondeur et hydromorphie)	Surface ha	%
3 = 4 Sols favorables (profond et secs)	127282,97	44,03
5 = 6 Sols intermédiaires corrects (moyennement profond et/ou hydromorphe)	28184,59	9,76
7 = Sols intermédiaires contraignant (Par la profondeur faible ou trop hydromorphe)	93677,55	32,39
8 = 9 Sols défavorables (hydromorphe et faible profondeur)	43245,26	15,51
Agglomération ou Eau	6803,69	2,35
	289234,1	100

Tableau 2 : Répartition des zones agroclimatiques

Notes de favorabilité des sols	Surface ha	%
3 et 4	155467,56	53,82
5 et 6	121212,14	41,90
7 et 8	136922,85	47,39
9	43245,26	15,01
Agglomération ou Eau	6803,69	2,35
	289234,1	100

Tableau 3 : Répartition des zones agroclimatiques

Notes de favorabilité des sols	Surface ha	%
3 et 4	155467,56	53,82
5 et 6	121212,14	41,90
7 et 8	136922,85	47,39
9	43245,26	15,01
Agglomération ou Eau	6803,69	2,35
	289234,1	100

Tableau 4 : Répartition des zones agroclimatiques

Notes de favorabilité des sols	Surface ha	%
3 et 4	155467,56	53,82
5 et 6	121212,14	41,90
7 et 8	136922,85	47,39
9	43245,26	15,01
Agglomération ou Eau	6803,69	2,35
	289234,1	100

Tableau 5 : Répartition des zones agroclimatiques

Notes de favorabilité des sols	Surface ha	%
3 et 4	155467,56	53,82
5 et 6	121212,14	41,90
7 et 8	136922,85	47,39
9	43245,26	15,01
Agglomération ou Eau	6803,69	2,35
	289234,1	100

Tableau 6 : Répartition des zones agroclimatiques

Notes de favorabilité des sols	Surface ha	%
3 et 4	155467,56	53,82
5 et 6	121212,14	41,90
7 et 8	136922,85	47,39
9	43245,26	15,01
Agglomération ou Eau	6803,69	2,35
	289234,1	100

Tableau 7 : Répartition des zones agroclimatiques

Notes de favorabilité des sols	Surface ha	%
3 et 4	155467,56	53,82
5 et 6	121212,14	41,90
7 et 8	136922,85	47,39
9	43245,26	15,01
Agglomération ou Eau	6803,69	2,35
	289234,1	100

Tableau 8 : Répartition des zones agroclimatiques

Notes de favorabilité des sols	Surface ha	%
3 et 4	155467,56	53,82
5 et 6	121212,14	41,90
7 et 8	136922,85	47,39
9	43245,26	15,01
Agglomération ou Eau	6803,69	2,35
	289234,1	100

Tableau 9 : Répartition des zones agroclimatiques

Notes de favorabilité des sols	Surface ha	%
3 et 4	155467,56	53,82
5 et 6	121212,14	41,90
7 et 8	136922,85	47,39
9	43245,26	15,01
Agglomération ou Eau	6803,69	2,35
	289234,1	100

Tableau 10 : Répartition des zones agroclimatiques

Notes de favorabilité des sols	Surface ha	%
3 et 4	155467,56	53,82
5 et 6	121212,14	41,90
7 et 8	136922,85	47,39
9	43245,26	15,01
Agglomération ou Eau	6803,69	2,35
	289234,1	100

Tableau 11 : Répartition des zones agroclimatiques

Notes de favorabilité des sols	Surface ha	%
3 et 4	155467,56	53,82
5 et 6	121212,14	41,90
7 et 8	136922,85	47,39
9	43245,26	15,01
Agglomération ou Eau	6803,69	2,35
	289234,1	100

Tableau 12 : Répartition des zones agroclimatiques

Notes de favorabilité des sols	Surface ha	%
3 et 4	155467,56	53,82
5 et 6	121212,14	41,90
7 et 8	136922,85	47,39
9	43245,26	15,01
Agglomération ou Eau	6803,69	2,35
	289234,1	100

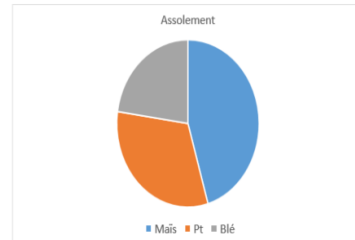
Source : Sols de Bretagne
Carte réalisée par la Chambre d'agriculture de Bretagne. Février 2025.

Cas-type n°1
GAEC Laitier : production laitière + taurillon + cultures
DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

➤ Main d'œuvre
2 à 3 UTH sur l'exploitation.

➤ Production(s) (Cheptel, litrage, type de culture, bâtiments...)
SAU : 110 ha, 750 000 litres de lait, 85 VL + 60 génisses et 70 taureillons
Surface fourragère de l'exploitation environ 85 ha. 25 ha sont consacrés en culture de vente (25 ha de blé). Les surfaces en céréales sont intéressantes d'un point de vue rotation (culture d'automne) et fournissent de la paille pour l'élevage.

- **Assolement, répartition des surfaces**



- 13 à 15 TMS pour le maïs ensilage
- Herbe : 7 à 8 TMS
- Céréales 75 à 85 qx

	CC Roche aux Fées Communauté	Rennes_métropo le	CC Pays de Châteaugiron Communauté	CA Vitré Communauté	Total
Orientation des fermes	n_exploit	n_exploit	n_exploit	n_exploit	
céréales et/ou oléoprotéagineux	65	116	19	111	311
autres grandes cultures	19	30	9	41	99
légumes ou champignons	3	45	6	10	64
fleurs et/ou horticulture diverse	7	19	3	8	37
fruits ou autres cultures permanentes	6	13		15	34
bovins lait	145	195	60	447	847
bovins viande	38	63	6	105	212
bovins mixtes	11	17	4	29	61
ovins ou caprins	9	14	4	10	37
équidés et/ou autres herbivores	13	38	5	31	87
porcins	32	42	6	85	165
volailles	18	18	8	31	75
combinaisons de granivores (porcins, volailles)	18	21	9	48	96
polyculture et/ou polyélevage	50	87	14	113	264

434	718	153	1084
-----	-----	-----	------

Carte de potentiels des sols en Ile-et-Vilaue par EPCI

25 km de rayon

NORM EPCI	Proportion des surfaces favorables (%)	SAU agricole par EPCI (ha)	Surface des surfaces favorables par EPCI (ha)	Proportion des surfaces favorables par EPCI (%)	Surface des surfaces favorables par EPCI (ha)	SAU agricole par EPCI (ha)	Proportion des surfaces favorables par EPCI (%)	SAU agricole par EPCI (ha)	Proportion des surfaces favorables par EPCI (%)
SAU agricole	1	10 000	10 000	100	10 000	10 000	100	10 000	100
SAU agricole	2	20 000	20 000	100	20 000	20 000	100	20 000	100
SAU agricole	3	30 000	30 000	100	30 000	30 000	100	30 000	100
SAU agricole	4	40 000	40 000	100	40 000	40 000	100	40 000	100
SAU agricole	5	50 000	50 000	100	50 000	50 000	100	50 000	100
SAU agricole	6	60 000	60 000	100	60 000	60 000	100	60 000	100
SAU agricole	7	70 000	70 000	100	70 000	70 000	100	70 000	100
SAU agricole	8	80 000	80 000	100	80 000	80 000	100	80 000	100
SAU agricole	9	90 000	90 000	100	90 000	90 000	100	90 000	100
SAU agricole	10	100 000	100 000	100	100 000	100 000	100	100 000	100
SAU agricole	11	110 000	110 000	100	110 000	110 000	100	110 000	100
SAU agricole	12	120 000	120 000	100	120 000	120 000	100	120 000	100
SAU agricole	13	130 000	130 000	100	130 000	130 000	100	130 000	100
SAU agricole	14	140 000	140 000	100	140 000	140 000	100	140 000	100
SAU agricole	15	150 000	150 000	100	150 000	150 000	100	150 000	100
SAU agricole	16	160 000	160 000	100	160 000	160 000	100	160 000	100
SAU agricole	17	170 000	170 000	100	170 000	170 000	100	170 000	100
SAU agricole	18	180 000	180 000	100	180 000	180 000	100	180 000	100
SAU agricole	19	190 000	190 000	100	190 000	190 000	100	190 000	100
SAU agricole	20	200 000	200 000	100	200 000	200 000	100	200 000	100
SAU agricole	21	210 000	210 000	100	210 000	210 000	100	210 000	100
SAU agricole	22	220 000	220 000	100	220 000	220 000	100	220 000	100
SAU agricole	23	230 000	230 000	100	230 000	230 000	100	230 000	100
SAU agricole	24	240 000	240 000	100	240 000	240 000	100	240 000	100
SAU agricole	25	250 000	250 000	100	250 000	250 000	100	250 000	100
SAU agricole	26	260 000	260 000	100	260 000	260 000	100	260 000	100
SAU agricole	27	270 000	270 000	100	270 000	270 000	100	270 000	100
SAU agricole	28	280 000	280 000	100	280 000	280 000	100	280 000	100
SAU agricole	29	290 000	290 000	100	290 000	290 000	100	290 000	100
SAU agricole	30	300 000	300 000	100	300 000	300 000	100	300 000	100
SAU agricole	31	310 000	310 000	100	310 000	310 000	100	310 000	100
SAU agricole	32	320 000	320 000	100	320 000	320 000	100	320 000	100
SAU agricole	33	330 000	330 000	100	330 000	330 000	100	330 000	100
SAU agricole	34	340							

structure	catégorie	secteur activité	deur activité	deur pôle	compétence	non pôle	non pôle	site	mail	numéro téléphone	commentaire	photos
coopérative	agriculture	activités artis.		Énergie et sol	EURO24	Thème Culture	Responsable légal et technique	bernard.bernard@orange.fr		07 82 02 34 60	partenariat avec 2 associations locales de la commune. Récolte en 2021, sans récolte envisagée pour la prochaine année, à la recherche d'un nouveau site pour l'installation du système de gestion de l'irrigation.	
coopérative	Alimentation humaine	Alimentation humaine		Énergie	2016							
coopérative	Alimentation humaine	Alimentation humaine		Énergie	2016	POST Netcom	B&L	netcom@orange.fr				
				Énergie vent, sol, forage	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Nouveaux systèmes	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Forage en eau	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
Énergie Verte				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie	Agro Energie	Agro Energie	agroenergie@orange.fr		06 89 19 13 58	association dédiée au forage	
				Énergie	Agro Energie</							



31.1. Etude de modèles existants de production et de transformation du chanvre,

Phase 3 : opportunité et dimensionnement d'une chanvrière

- Etude de 4 modèles existants, entretiens réalisés avec :
 - Agro Chanvre : Jean-Paul Salmon
 - Cavac Biomatériaux : Vincent Hannecart
 - Virgocoop : Julien Bonnet
 - Chanvre Mellois : Hubert Rinaldi
- Etude des marchés pour identifier les débouchés potentiels des différents co-produits du chanvre
- Etude des retombées économiques et environnementales pour le territoire

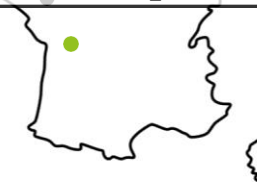
Février
- mars

Mai-
juin

Phase 4 : Etude de faisabilité technique, juridique et financière

Phase 5 : Elaboration d'une feuille de route collective et opérationnelle

Phase 6 : Approfondissement sur les débouchés en fonction du scénario



Carte d'identité

Création : 2005,
Lieu : Melleran (Deux-Sèvres 79)
Statut : SARL
Salariat : 1,5 ETP pour 100 ha.
Pas de salarié, ce sont les agriculteurs qui se rémunèrent sur le temps passé à la chanvrière.
Production dans un rayon de 6 km en moyenne.
20km max.
Producteurs : 14 en 2025 (9 en 2005)
Les autres groupements de Chanvre Nouvelle-Aquitaine comptent de 5 à 10 agriculteurs.

Origine de la création

- En 2005 : 9 producteurs sont regroupés.
- Cible : marchés de l'alimentation et bâtiment.
- Rythme de croisière trouvé en 6 ans.

Chanvre Nouvelle-Aquitaine

Est une association créée en 2021 qui regroupe 11 bassins de production à l'échelle de la région dont Chanvre Mellois fait partie.
Environ 500 ha de chanvre (2025) sont cultivés.

Chiffre clé

Création
CA 2023 : 250k€
Nombre d'ha cultivé :
En 2022 : 90/100 ha (prod/transfo)
En 2024 : 130 ha en production et 180 ha transformé.
Part du chanvre part producteur : 16 à 17%
Seuil de rentabilité (Chanvre Mellois) : 80ha
Ne prévoit pas d'aller au delà de 150ha.

Labélisation

Label Construire en chanvre en 2023.
Cahier des charges sur la matière entrante.
Plan d'assurance qualité en cours de rédaction
Graine : 60% bio et 40% conventionnel
Chènevotte : 80% labellisée

Rendement

2021 : entre 3,5t et 4t / ha
2022 : rendement mauvais
2023 : entre 3,5t et 4t / ha
2024 : rendement mauvais

1t de paille
= 57% chènevotte + 28% laine + 15% poussière
(année normale)

Produit et commercialisation

Graine

principalement alimentaire. négoce/grossiste (contrat)

- Marché local : 5 à 7 % alimentaire, reste pêche
- Marché européen : possibilité de vendre 100% mais choix du groupe de défendre la filière régionale.

Paille (laine de chanvre)

particuliers et artisan

Fibres : (36% du volume)

Chènevotte (56% du volume)

- Enduit, béton de chanvre (sol et mur)
- labellisée : artisans / non labellisée : artisan et particulier

Poussière (8% du volume)

fabricant BTC, toilettes sèches, en finition machine à projeter

Vente

Autonome en production, transformation et vente.

Vente directe aux particuliers et aux entreprises

Intérêt collectif

Le modèle de Chanvre Nouvelle-Aquitaine est un modèle de développement territorial en circuit-court, qui s'appuie sur les technologies et la structuration de Chanvre Mellois pour accompagner les agriculteurs de la région.
C'est un modèle répliquable, dont les acteurs cherchent à partager et faire émerger des projets similaires dans les territoires.



Produits en vente sur place présenté sur le site Chanvre-mellois.com

Equilibre financier

- Rythme de croisière (80ha) obtenu en 6 ans (3 à 80ha).
Marché alimentaire et bâtiment développés.
Développement du marché de la plasturgie (à moyen terme)
- 1^{ère} demande de financement en 2020 avec la création du collectif Chanvre Nouvelle Aquitaine.
Financement de Chanvre Nouvelle Aquitaine : Agence de l'eau, Région, AAP Lisea.

Ligne

Développement et fabrication de la machine de défilage en interne

Récolte – Transport – Stockage

- Mutualisation des engins
Machines louées aux agriculteurs ou à Chanvre Mellois ou autres prestataires.
- Stocké en ensilage (coopérative d'agriculteurs)
Chanvre Mellois loue des bâtiments pour stockage avant et après transformation.

Organisation

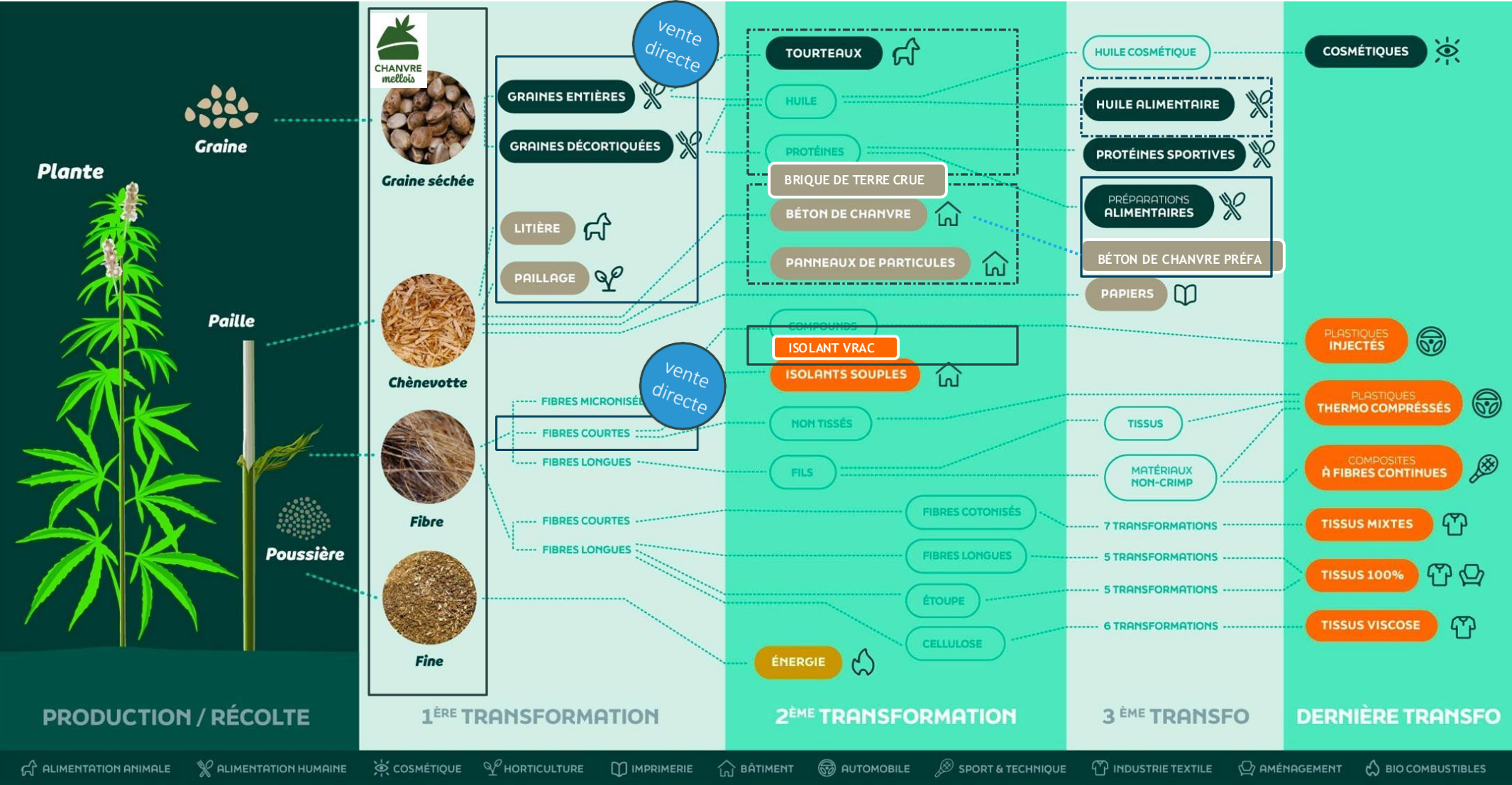
Coût de la récolte pris en charge par Chanvre Mellois.
L'agriculteur est ensuite payé pour la transformer le chanvre à la chanvrière.
> Ils sont responsables de la transformation et de la commercialisation du produit fini

À venir...

- Volonté de développer le marché de la plasturgie.
- Projet global de Chanvre Nouvelle-Aquitaine vise à répliquer modèle Chanvre Mellois dans les territoires.
 - A venir (court terme): chanvrière en Charente-Maritime et dans la Vienne,
 - à moyen terme : Lot et Garonne, Charente, Landes, Pyrénées Atlantiques et Dordogne.

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE





Les modèles

Modèle 1 (première transformation) Chanvrière circuit court

Outil industriel : type Chanvre Mellois : outil de tri

Investissement : outil de transformation env. 600 k€ (plan de financement 600 k€ à 1 M€)

Equilibre économique : 100 ha à 300 ha (en fonction des hypothèses de départ)

Valorisation nécessaire jusqu'au produit fini

Points forts

- Investissement modéré
- Conservation de la valeur ajoutée dans le groupe et sur le territoire
- Autonomie du groupe sur sa première transformation
- Réduction des transports

Points faibles

- Mode de culture spécifique : coupe + ensilage
- Peut être limitant pour certains débouchés => pas de fibre longue

Facteurs clés de succès

- Envisager un transfert de technologie et un partenariat avec Chanvre Mellois
- Valider la caractéristique du granulat pour une utilisation en préfabrication
- Nécessite de gérer le fonctionnement et un/des salariés

Modèle 2 (première transformation) Chanvrière industrielle

Outil industriel type Chanvrière industrielle : outil de défibrage et de tri (Cavac, AgroChanvre, Virgocoop...)

Investissement : env. 8 M€

Equilibre économique : 1500-2000 Ha

Valorisation nécessaire jusqu'au produit fini : fonctionne avec une seconde transformation

Points forts

- Positionnement possible sur d'autres marchés (fibres longues)
- Maîtrise de la qualité des produits de sortie
- Permet de répondre à des marchés à fort volume

Points faibles

- Niveau d'investissement important et point d'équilibre élevé.
- Niveau de risque plus élevé.
- Perte de valeur ajoutée pour les agriculteurs, qui dépendent de contrats

Facteurs clés de succès

- Portage par une coopérative nécessaire (investissement et accompagnement des agriculteurs)
- Mise en place d'une structure avec une équipe complète : Production, R&D, normalisation, représentation, marketing...

1/ Quel modèle choisir pour la 1ère transformation ?

Modèle 1 - Chanvrière circuit court - méthodologie



En champs

- Récolte des graines
- Fauchage des plantes
- Séchage en champs
- Broyage et récolte



©Le Chanvre Mellois

En usine

- > Tri : chènevotte et fibre courte

Modèle 2 - Chanvrière industrielle - méthodologie



En champs

- Récolte des graines
- Coupe et récolte des pailles

En usine

- Séparation et tri : chènevotte, fibre courte, fibre longue



©Biofib

2/ Vers quel marché s'orienter ?



La graine ?

- La graine AB : marché alimentation humaine
- La graine conventionnelle : marché oisellerie / pêche

Est-ce que les agriculteurs bio veulent se mettre à la culture du chanvre sur le territoire?

La chènevotte ?

- Marché du bâtiment : chènevotte à labéliser pour usage en béton de chanvre
- Marché agricole / jardinerie : paillage (pour chènevotte de moins bonne qualité).

Vente pour 2^e transformation : béton de chanvre préfabrication (Kanwood)

Vente en sac pour artisans et particuliers

La fibre ?

- Marché du bâtiment
- Marché de la plasturgie
- Marché textile

Panneau isolant semi-rigide = 2^e transformation

Avoir un partenaire industriel qui réalise la 2^e transformation

Investissement supplémentaire (5 à 10M€) pour la 2^e transformation

Vrac : vente en sac

Investissement : ATEx

Développement, Investissement, R&D

Partenaires à identifier : Automobile, Naval, etc.

La poussière ?

- Marché du bâtiment : granulé pour chape sèche
- Marché agricole : litière
- Marché de l'énergie

Impose un modèle industriel, non compatible avec le modèle Chanvre Mellois

Partenaire à identifier

Quels débouchés ?

Objectif de la phase 3.2.

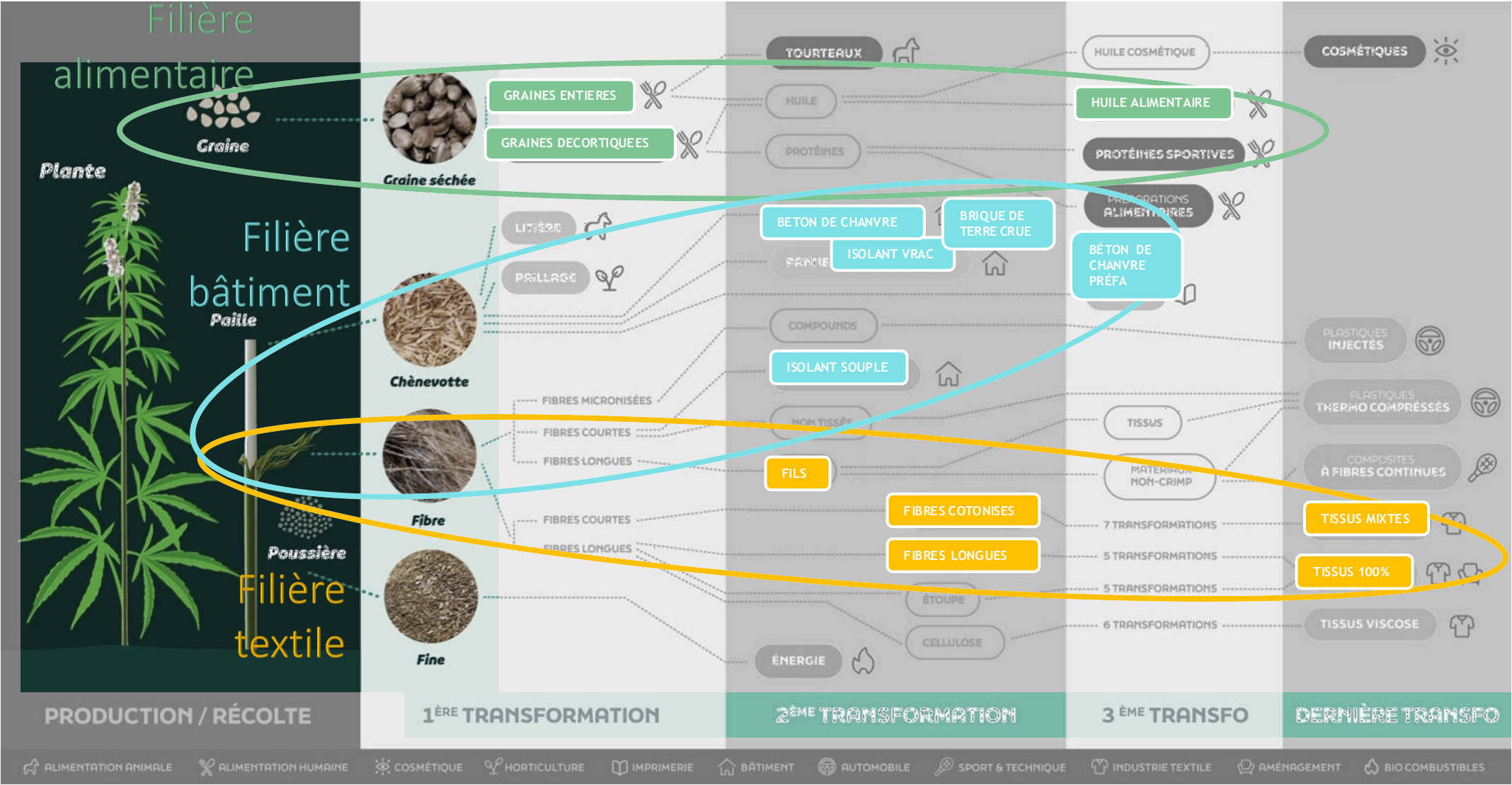
Identifier le ou les scénarios possible(s) quant à la mise en place d'un outil de transformation sur le territoire et préciser le dimensionnement approprié au regard du potentiel identifié.

Sommaire

Les 3 principaux débouchés

Les 4 scénarios envisagés

Choisir un scénario

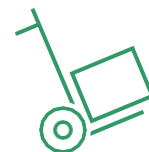
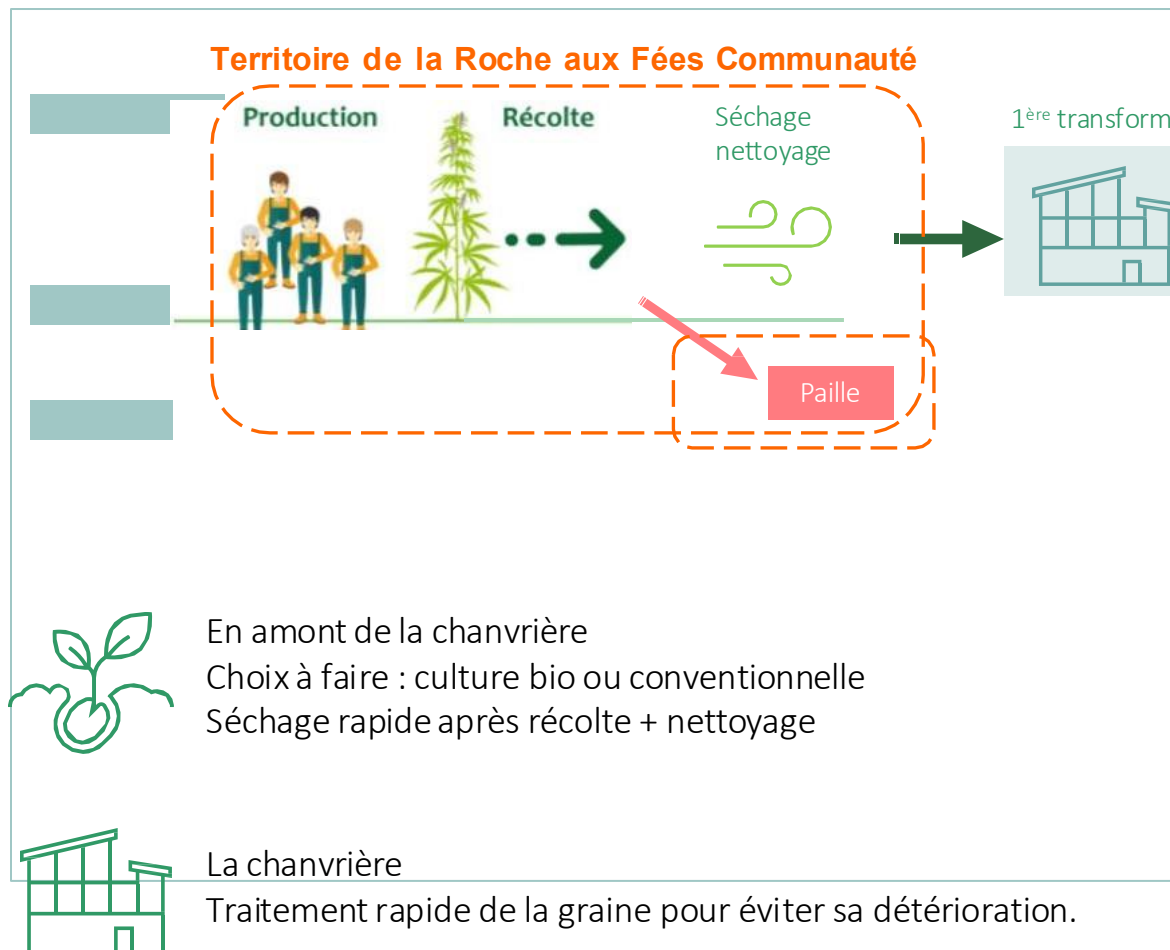


Alimentaire

Alimentaire

Les conditions de développement sur ce marché

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE



En aval de la chanvrière

- Produits : Farine, graine, huile, lait, tofu de chanvre.
- Si la graine ne répond pas au standard de l'alimentation humaine, elle est déclassée et utilisée en oisellerie et pêcheurie.
Le prix de vente est divisé par 2.
- Vente en France et à l'international

Pour aller plus loin

Le choix de la plante impacte le rendement.

Si plante mixte → production 1t/ha chènevis + 5t/ha paille

Si plante paille → production 10t/ha paille

Alimentaire

Acteurs locaux et nationaux

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE

Depuis 2000, Terrachanvre a créé une filière complète de production et transformation du chanvre issu de l'agriculture biologique. Pour consolider cette filière bretonne Terrachanvre et la coopérative Les Greniers Bio d'Armorique ont un contrat de partenariat dans lequel le prix d'achat à l'agriculteur est garanti sur 3 ans.



Terrachanvre exploite la production de 230 et 250 ha de chanvre par an (soit 200t de graine/an) et est en capacité de doubler (voir tripler) sa capacité de traitement.



- Si le marché du chanvre en alimentation humaine augmente, la progression reste timide. (France et international)
- Une étude des débouchés (bio et conventionnel) serait à réaliser.



L'Chanvre, acteur local (35) qui travaille directement avec les agriculteurs bio et qui transforme la graine en produit fini.



Boissons et desserts végétaux (35)

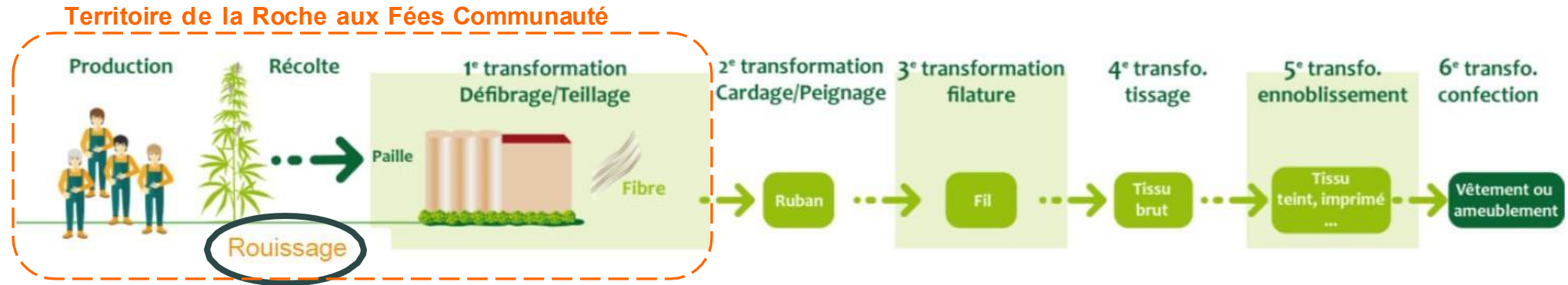


Mélange de céréales dont graine de chanvre (35)



Textile

Les conditions de développement sur ce marché



Infographie : InterChanvre 2023

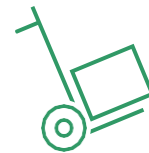


En amont de la chanvrière
Importance du rouissage pour les fibres longues.
Machines de récoltes aux champs développées depuis 2021



La chanvrière

- Fibre courte cotonisée (avec d'autres fibres)
- Fibre semi-longue
- Fibre longue (100% chanvre)
- Fibre cellulosique



En aval de la chanvrière
Le marché du textile reste un marché encore peu développé en 2025. La transformation de la matière première en fils 100% chanvre ou mélangé avec d'autre fibre (coton, lyocell, laine, etc.) suppose l'existence d'une filière complète.

Pour aller plus loin
> Se rapprocher des acteurs de la recherche et du développement pour mieux appréhender la qualité de fibre nécessaire.



L'Union des Industries du Textile (IUT) et InterChanvre ont lancés le 22 juin 2023 "Bleu Blanc Lin" et "Bleu Blanc Chanvre" pour soutenir les filières textiles françaises lin et chanvre.



Cousin du lin ?

Les outils de transformation du lin sont adaptables au chanvre. Le lin est présent en Normandie. Un développement conjoint peut être étudié (si ce marché est visé).

Matelotage breton

Trigorioù Matelotage (Janzé / Saint-Malo)

Matelotage (pour décoration intérieur) : utilise très peu de caret de chanvre.

> Si du chanvre est tissé en France, pourrait être intéressé (petite quantité)



Exemple en Occitanie

Virgocoop (chanvrière), Tissage d'Autan (tissage) et l'Atelier Tuffery (fabriquant de vêtement/jean) collaborent au développement la filière chanvre textile en région. Leur mission est de changer la façon de faire le textile : plus responsable et local.

Corderies françaises

- Corderie PALUS, à Brise la Gaillarde en Corrèze.

Une des dernières qui tissent la fibre.

Cordes et ficelles naturelles : chanvre, coton, sisal, lin.

- Corderie MESNARD, à Saumur en Maine et Loire. Fabrique de la corde en chanvre, en sisal, en coton, mais ne tisse pas.

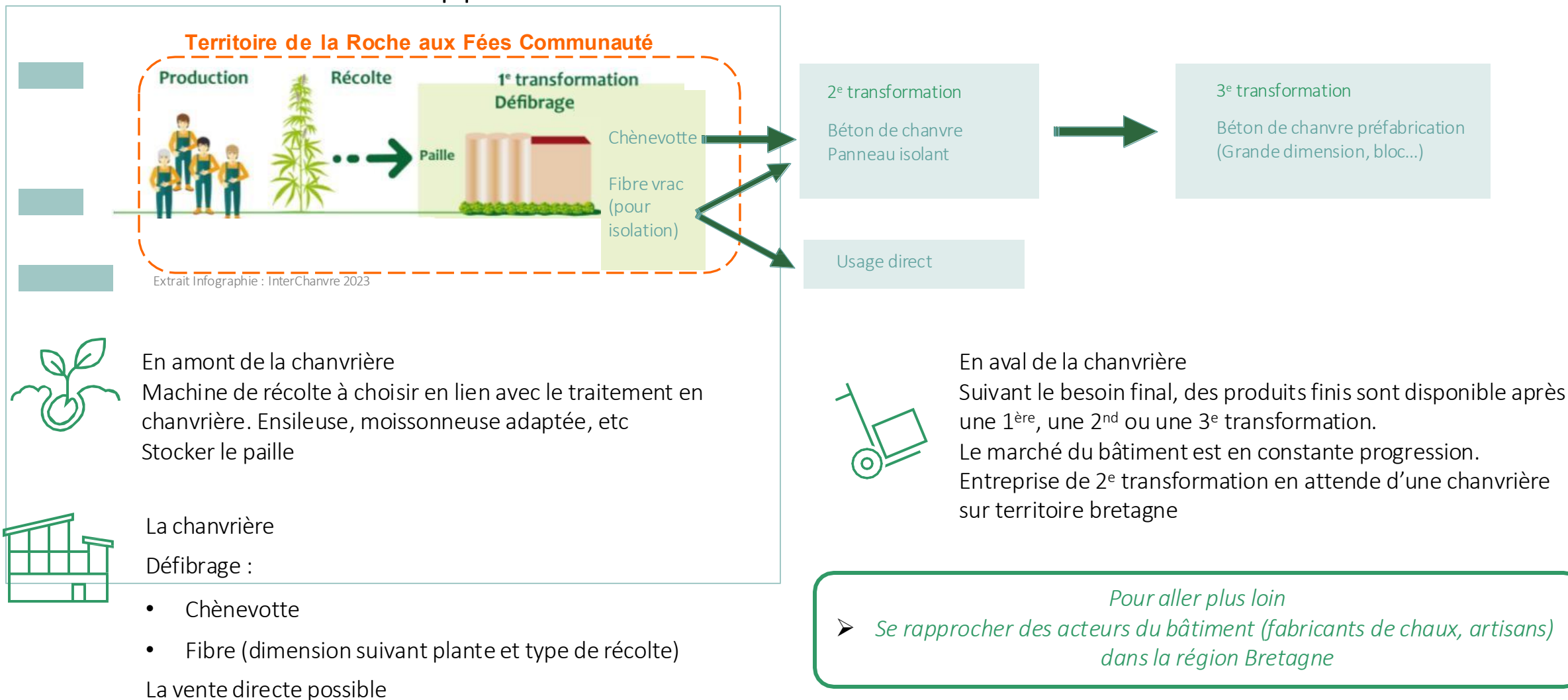


Bâtiment

Bâtiment

Les conditions de développement sur ce marché

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE



Conditions favorables au développement du béton de chanvre :

- Le marché des bétons végétaux est en forte augmentation (+ 168% en 5 ans (2018/23))
- La mise à jour des règles professionnelles en 2024 avec notamment l'extension du domaine d'emploi à des bâtiments allant jusqu'à 28m donne accès à un autre pan du marché de la construction.
- La réglementation environnementale (RE2020) et l'abaissement de ces seuils poussent les professionnels du bâtiment à accélérer la décarbonation de leur construction
- Les retours d'expériences sur la réhabilitation des bâtis anciens (avant 1948) poussent à choisir des matériaux compatibles tel que le béton de chanvre.
- Obligation en commande publique d'intégrer dans moins 25% des rénovations lourdes et des constructions des matériaux biosourcés ou bas-carbone (l'article L.228-4 du Code de l'environnement)

Kannwood (35) est une entreprise née de LB ÉCO HABITAT dont l'activité est la fabrication et la commercialisation de panneaux préfabriqués chaux-chanvre pour la rénovation et la surélévation de bâtiments.

Souhait de se fournir en chènevotte localement.



Rénovation - logements

Région Bretagne

1,9 M de logements

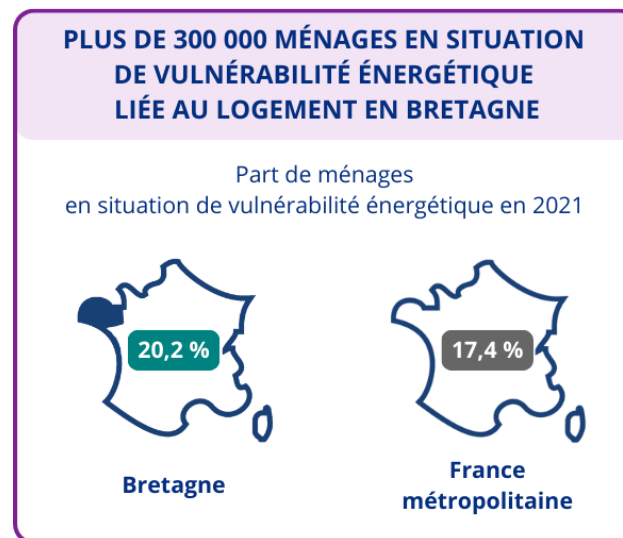
1/6 construit avant 1945 > bâtiments perspirants

1/3 construit avant 1975 > avant la première réglementation énergétique imposant une isolation

Passoire énergétique

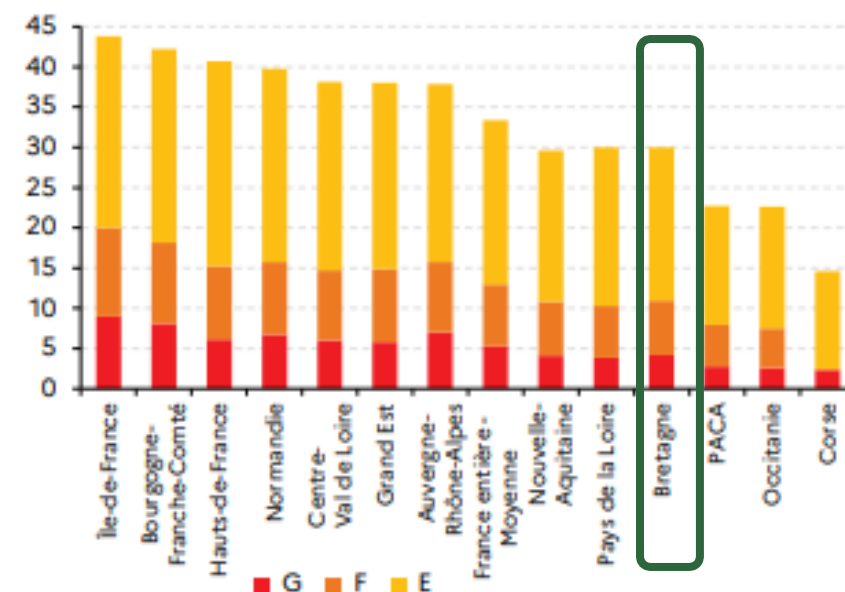
20% des logements sont considérés comme des passoires énergétiques > classé de E à G.

Soit prêt de 400 000 logements.



Graphique 6 : part des étiquettes E, F, G dans les résidences principales par région au 1^{er} janvier 2024

En %

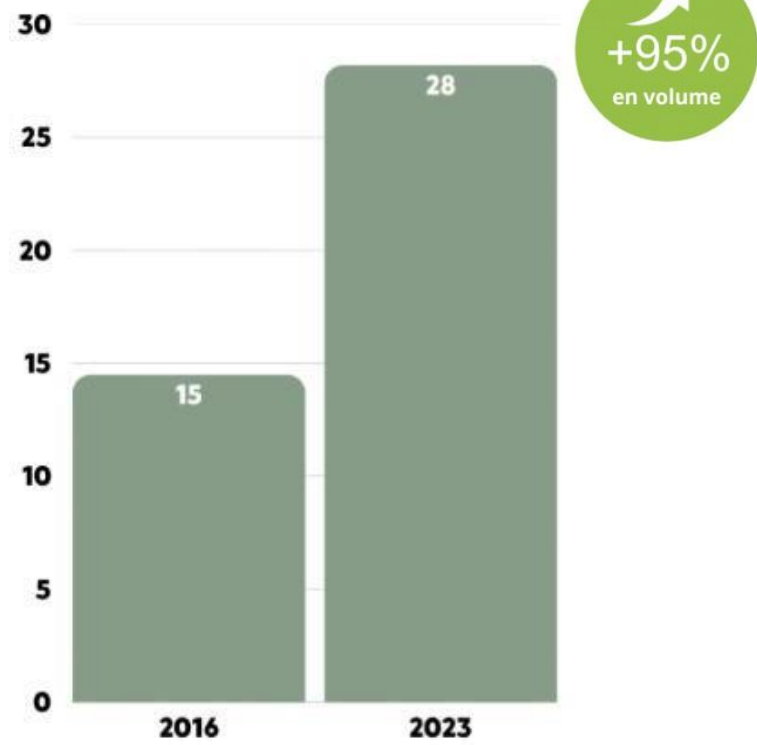


Champs : résidences principales au 1^{er} janvier 2024, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2022 ; Ademe, base des DPE octobre 2023-mars 2024. Calculs SDES

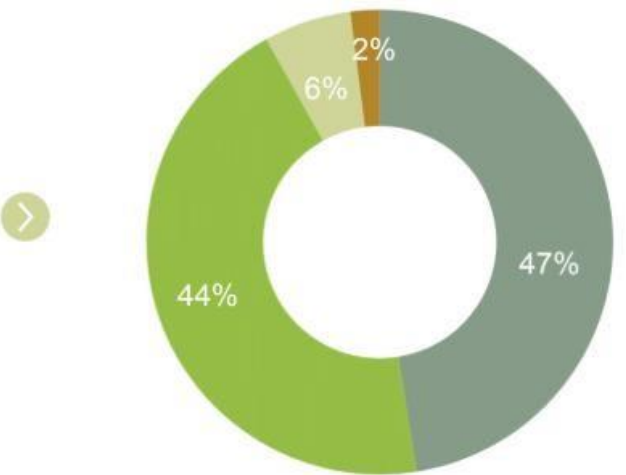
Evolution au niveau national (source : *Baromètre des matériaux biosourcés*, AICB, mars 2025)

En millions de m2 mis en oeuvre



Volume mis en oeuvre (en millions de m2)	2023
Isolants semi-rigides	13,3
Isolants rigides	1,8
Isolants vrac	12,5
Bétons biosourcés	0,6
TOTAL	28,2

RÉPARTITION PAR FAMILLE DE PRODUITS



Tendance : + 168% entre 2018 et 2023

Scénarios de développement

4 scénarios de 1^{ère} transformation à l'étude

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE

Scénario 1

Chanvrière circuit court

Transformation des co-produits de la culture du chanvre dans une **modèle industriel de petite capacité (ou mobile)** et commercialisation des produits sur un **périmètre régional**.

Scénario 2

Chanvrière industrielle

Transformation des co-produits de la culture du chanvre dans un **modèle industriel de grande capacité** et commercialisation des produits sur un **périmètre national**.

• Scénario 3

Chanvrière type « Baptiste Rabaté »

Transformation des co-produits de la culture du chanvre dans un **modèle industriel de moyenne capacité** et commercialisation des produits sur un **périmètre national**.

Scénario 4

Chanvrière industrielle partenaire en 2 temps

Temps 1 : transformation **en sous-traitance** (partenariat) des co-produits de la culture du chanvre sur un outil existant hors territoire et commercialisation des produits sur un **périmètre régional**

Temps 2 : **implantation d'un outil type chanvre industriel** (avec le partenaire sous-traitant initial) sur le **territoire et commercialisation national**

Quel scénario choisir?

1/ Chanvrière circuit court Transformation des co-produits de la culture du chanvre dans une **modèle industriel de petite capacité (ou mobile)** et commercialisation des produits sur un **périmètre régional**.

2/ Chanvrière industrielle Transformation des co-produits de la culture du chanvre dans un **modèle industriel de grande capacité** et commercialisation des produits sur un **périmètre national**

3/ Chanvrière type « Baptiste Rabaté » Transformation des co-produits de la culture du chanvre dans un **modèle industriel de moyenne capacité** et commercialisation des produits sur un **périmètre national**.

4/ Chanvrière industrielle partenaire en 2 temps

Temps 1 : transformation **en sous-traitance** (partenariat) des co-produits de la culture du chanvre sur un outil existant hors territoire et commercialisation des produits sur un **périmètre régional**

Temps 2 : **implantation d'un outil type chanvre industriel** (avec le partenaire sous-traitant initial) sur le **territoire et commercialisation nationale**

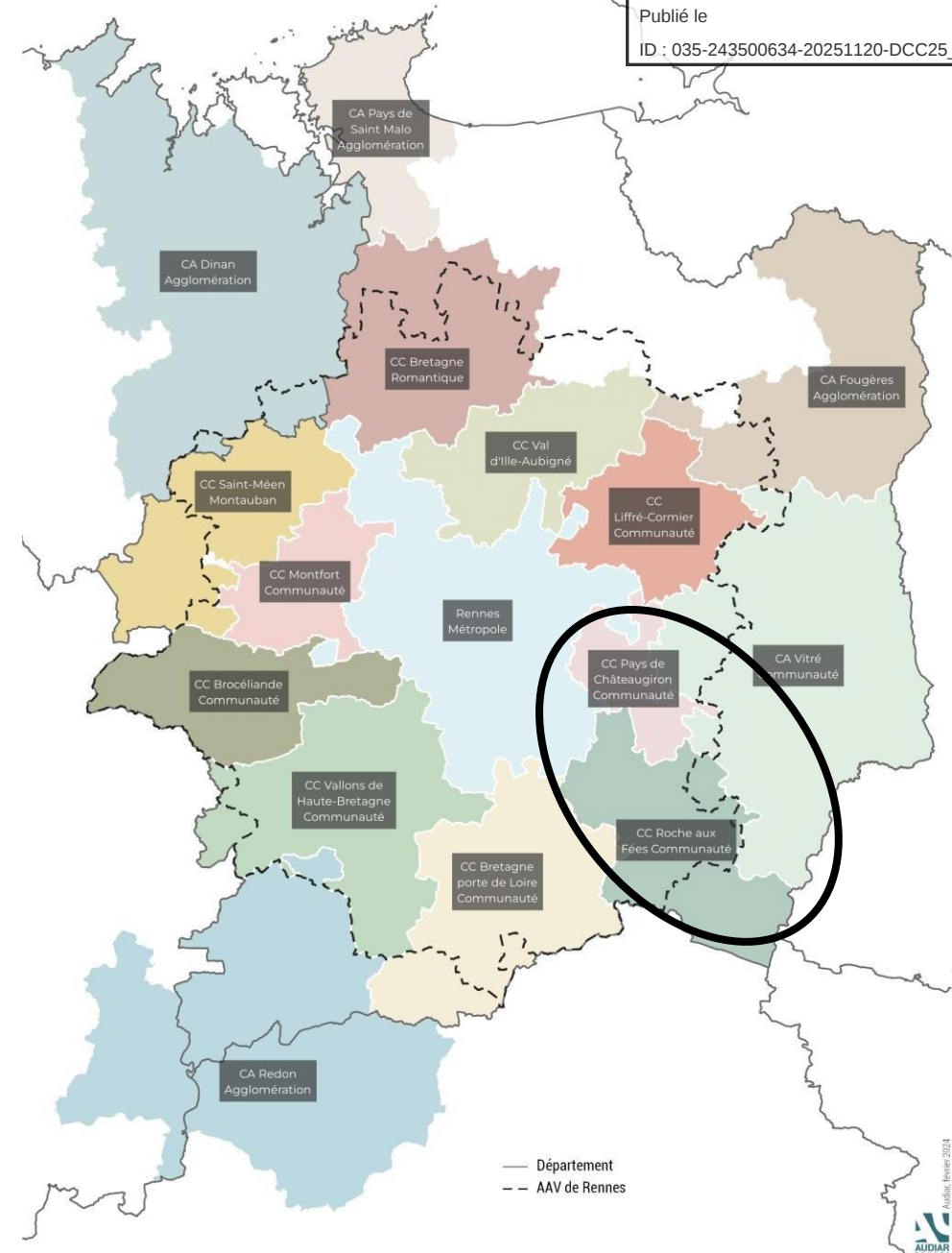


NOMBRE D'HECTARES DE RÉFÉRENCE

- Surface de référence identifiée sur le territoire de la Roche aux Fées communauté et les proches localités : 300ha.
- Hypothèses des surfaces disponibles identifiées par la Chambre d'Agriculture Bretagne :
 - CC Roche aux Fées Communauté : 161 ha
 - CC Pays de Châteaugiron Communauté : 63 ha
 - CC Vitré Communauté : 365 ha
 - CC Rennes Métropole : 280 ha

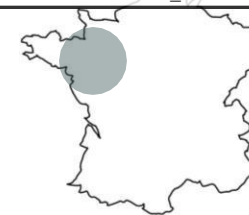
VOLUME DE MARCHÉ BÂTIMENT POTENTIEL EN BRETAGNE

- Volume de marché régional potentiel en chènevotte (bâtiment) : 106 210 t
- Volume du marché régional potentiel en fibre (bâtiment) : 19 200 t



1) Chanvrière circuit court

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE



Transformation des co-produits de la culture du chanvre dans un modèle industriel de petite capacité (ou mobile) et commercialisation des produits sur un périmètre régional.

Typologie de l'outil industriel : tri de la fibre et de la chènevotte.

Outil industriel



Surface

- d'implantation de la chanvrière : 4 000 m²
- de champs cultivés de chanvre pour équilibre économique : 180 ha

Capacité maximum de transformation : 250 ha/an

Soit 83% de la capacité max par rapport à la surface de culture potentielle



Rendement

chènevotte : 3,2 à 3,9 t/ha
fibre : 1,89 t/ha



Volume

- chènevotte disponible à l'équilibre : 576 t
- fibre disponible à l'équilibre : 340 t



Masse salariale : 1 à 5 ETP

Investissement



Plan de financement : 800 k€ - 1M€

Investissement :

- Outil de production : 500 k€
- Bâtiment : 300 k€
- R&D / normalisation/certification (initial) : 100 k€

Le marché



Marchés

- chènevotte : bâtiment, paillage, intermédiaire bâtiment (ex: préfabrication)
- fibre : bâtiment



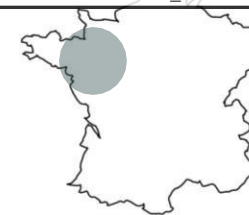
Chiffre d'affaires

- « fourchette » basse : 798 k€ (fibre : 1500€/t, chènevotte : 500€/t)
- « fourchette » haute : 1 010 k€ (fibre : 1700€/t, chènevotte : 750€/t)

- Le volume de chènevotte disponible à l'équilibre représente 0,5 % du marché potentiel régional.
- Pour la fibre, le volume disponible à l'équilibre représente 2 % du marché potentiel régional.

1) Chanvrière circuit court

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 035-243500634-20251120-DCC25_100-DE



Transformation des co-produits de la culture du chanvre dans un modèle industriel de petite capacité (ou mobile) et commercialisation des produits sur un périmètre régional.

Facteurs internes

Forces

- Pratique de récolte spécifique : ensilage > investissement limité
- Machine de récolte présente sur le territoire
- Petite capacité, mais transférable sur d'autres territoires
- Possibilité de développer une unité mobile
- Possibilité d'aller jusqu'au produit fini pour la chènevotte et pour la fibre

Faiblesses

- Marché de la graine: Inclure le traitement de la graine impose un investissement complémentaire.
- La qualité de la chènevotte doit répondre au label Construire en chanvre pour une utilisation en béton de chanvre.
- Fibre plutôt courte, exclu le marché du textile.
- Unité mobile : incertitude liée au fait que l'outil n'est pas opérationnel en France.

Facteurs Externes

Opportunités

- Chènevotte prête à être utilisée pour le béton de chanvre (réhabilitation et neuf)
- Fibre de chanvre devient laine de chanvre prête à être utilisée en isolation de comble perdu
- Marché alimentaire : partenariat possible avec Terrachanvre
- Rapprochement avec un fabricant de liant (chaux) pour développer

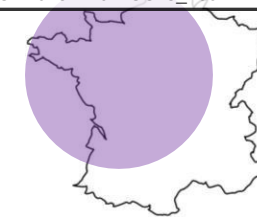
Contraintes

- Marché du bâtiment : la production projetée de fibre en vrac répondrait à 2% du marché de l'isolation en réhabilitation disponible. Donc nécessité d'un développement commercial au-delà du régional
- Nécessité de mettre en place une démarche de « normalisation » de la fibre de chanvre en vrac pour l'isolation. Investissement complémentaire à réaliser (ATEX...)
- Nécessité de labelliser la chènevotte (label Construire en Chanvre) et valider des couples liants granulat.

Temps 1 : transformation en sous-traitance / partenariat des co-produits de la culture du chanvre sur un outil existant hors territoire et commercialisation des produits sur un périmètre régional.

Temps 2 : implantation d'un outil type chanvre industriel (avec le partenaire sous-traitant initial) sur le territoire et commercialisation nationale

Typologie de l'outil industriel : défibrage et tri de la fibre et chènevotte.



Outil industriel



Surface

- d'implantation de la chanvrière : 0 € initial et type industrielle à 3 à 5 ans
- de champs cultivés de chanvre pour équilibre économique : s.o.

Capacité maximum de transformation : s.o.



Rendement

chènevotte : 3,2 t/ha
fibre : 2 t/ha



Masse salariale : 0 € initial et type industrielle à 3 à 5 ans



Volume

- chènevotte disponible à l'équilibre : s.o.
- fibre disponible à l'équilibre : s.o.

Investissement



Plan de financement : 0 € initial et type industrielle à 3 à 5 ans

Investissement :

- Outil de production, bâtiment : 0 € initial et type industrielle à 3 à 5 ans
- R&D / normalisation/certification (initial) : 0 € initial et type industrielle à 3 à 5 ans

Le marché



Marchés

- chènevotte : bâtiment, paillage, intermédiaire bâtiment
- fibre : Intermédiaire pour bâtiment, plasturgie

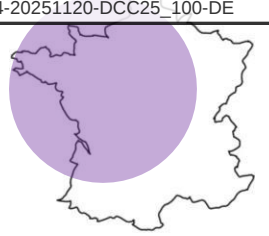


Chiffre d'affaires

- « fourchette » basse : s.o.
- « fourchette » haute : s.o.

Temps 1 : transformation **en sous-traitance / partenariat** des co-produits de la culture du chanvre sur un outil existant hors territoire et commercialisation des produits sur un **périmètre régional**.

Temps 2 : **implantation d'un outil type chanvre industriel** (avec le partenaire sous-traitant initial) sur le **territoire et commercialisation national**



Facteurs internes

Forces

- Mise en place d'un contrat garantissant des quantités minimums traitées
- Mise en place d'un contrat garantissant l'implication du partenaire sur le territoire avec un investissement sur le territoire
- Permet une montée en puissance des marchés
- Limite le risque

Faiblesses

- Pas de maîtrise du process de fabrication.

Facteurs Externes

Opportunités

- Le travail de R&D et de certification des produits (liant + granulat) est assuré par le partenaire industriel.
- Commercialisation sur les meilleurs marchés

Contraintes

- Dépendance de la gestion d'un partenaire extérieur
- Suivant le partenaire : garantir la confiance entre les agriculteurs et la chanvrière partenaire.

Phase 4

Les objectifs de cette 4^e phase sont d'étudier la faisabilité technique, de proposer des formats juridiques possibles et de préciser les modèles économiques associés à 3 niveaux :

- Au niveau de l'outil de première transformation (chanvrière)
- Au niveau d'un collectif pouvant porter des outils pour la culture et la récolte
- Au niveau des agriculteurs.